



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le fuseau d'étude est à cheval sur deux SCOT : à l'Est, le territoire du SCoT Plaine du Roussillon, à l'ouest celui du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de Conflent-Canigou tenant lieu de SCoT.

Sur la carte de trame verte et bleue du SCoT Plaine du Roussillon (ci-contre), on y note que la Têt y est classée en cours d'eau principal (corridor bleu), et que les deux massifs la bordant au nord et au sud (massif de Fenouillèdes et massif des Aspres) sont classés en milieux d'intérêt écologique (réservoirs) et reliés par un corridor de trame verte. Des espaces agricoles à fort potentiel et à protéger sont également matérialisés à proximité d'Ille-sur-Têt.

Dans le PLUI, les délimitations de la trame verte et bleue sont similaires au SCot. Toutefois, d'avantage de corridors sont définis au niveau local, notamment des liaisons par des milieux ouverts ou semi-ouverts.

On note ainsi que le secteur est tramé de réservoirs importants, souvent sur les massifs et coteaux, mais que nombre de corridors parsèment également la plaine agricole pour relier les différents massifs et zones boisées. Les enjeux de continuité écologiques sont donc omniprésents sur le tracé de la RN116. Cependant, la préexistence de la route minore les problématiques de préservation imposées par les éléments de trame verte et bleue. Sur quelques secteurs toutefois, la RN traverse des corridors écologiques importants et l'élargissement de la voirie pourrait être de nature à remettre en question la continuité de ces couloirs.

Aucun réservoir de biodiversité n'est par ailleurs concerné de façon directe par l'aménagement de la RN 116.

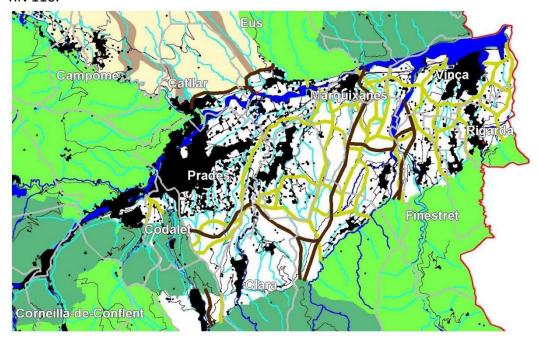


Figure 38 : Extrait de la TVB du PLUi Conflent-Canigou

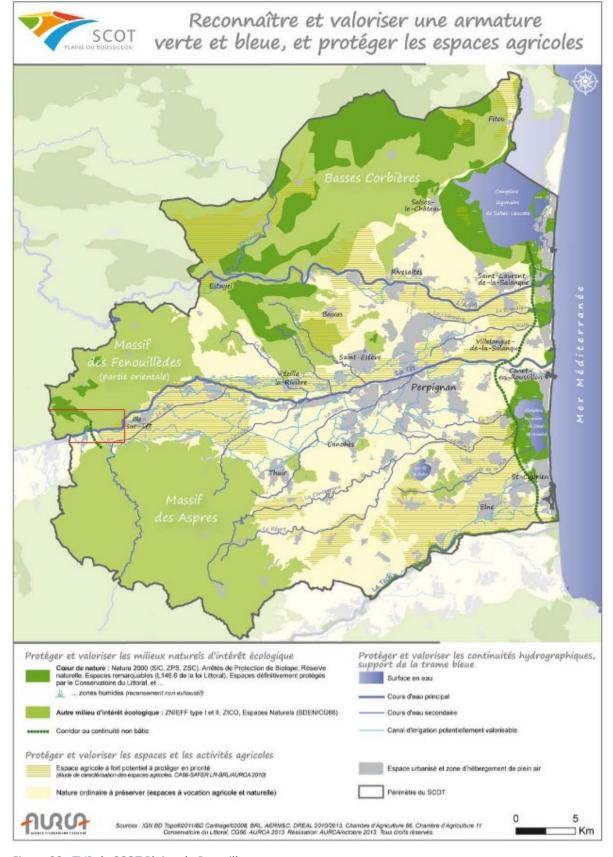


Figure 39 : TVB du SCOT Plaine du Roussillon





Synthèse des continuités écologiques sur l'aire d'étude

Le SRCE, le SCoT et le PLUI présentent chacun des considérations de la trame verte et bleue locale, qui, si elles divergent sur des aspects géographiques fins, consacrent globalement les mêmes éléments et entérinent de fait la nécessité de préservation de certains réservoirs et corridors écologiques.

On retiendra ainsi qu'une importante partie du massif des Fenouillèdes et du massif des Aspres sont à considérer comme des réservoirs de biodiversité de la trame verte. Les corridors écologiques proposés par le SRCE connectent les différents coteaux et zones boisées des massifs et s'interconnectent entre eux en traversant la Têt. La Têt constitue un corridor écologique notable, et le barrage de Vinça est un réservoir écologique. Les différents cours d'eau retenus par le SRCE sont aussi à considérer comme corridors aquatiques.

3.1.5 Données naturalistes

Les Plans Nationaux d'Actions constituent un des axes de la politique française en matière de préservation de la biodiversité. Ils complètent les actions préservant des espaces, en se focalisant sur des espèces considérées comme particulièrement menacées. Chaque Plan d'Action fait l'objet d'un document présentant la biologie de l'espèce concernée, son statut en France, les menaces identifiées et les actions les plus appropriées.

Le document s'accompagne de cartes, reprises sur le serveur du Ministère de l'Environnement, qui n'ont pas de valeur réglementaire mais indiquent quelles sont les zones sur lesquelles les actions de préservation doivent être engagées en priorité. L'Etat finance ces actions, avec l'aide d'autres partenaires comme les Régions ou Départements.

L'aire d'influence naturaliste est concernée par 10 types de périmètres PNA. 8 de ces périmètres sont superposés au secteur de projet.

Les différents périmètres de Plan National d'Actions représentés sur l'aire d'influence naturaliste concernent :

- L'aigle royal (domaines vitaux);
- les Chiroptères ;
- le desman des Pyrénées ;
- le gypaète barbu;
- le lézard ocellé ;
- la loutre d'Europe ;
- les papillons de jour ;
- la pie-grièche à tête rousse ;
- le vautour fauve ;
- le vautour percnoptère.

✓ PNA aigle royal (domaines vitaux)

L'aigle royal (Aquila chrysaetos) est un aigle de grande taille, dont l'envergure passe les 2m. L'aigle royal est un rapace des grands espaces ouverts où il peut chasser des proies de grande taille, et ce quelles que soient l'altitude et la latitude. Il niche cependant principalement en montagnes et collines en France, celui-ci installant préférentiellement son nid dans des falaises. L'espèce se comporte en super-prédateur et chasse des proies telles que lièvres, marmottes, jeunes renards, corvidés etc. L'aigle royal est un chasseur très puissant, capable d'effectuer des piqués à plus de 300 km/h. En France la population nicheuse est estimée entre 390 et 450 couples.



L'espèce ne fait pas l'objet d'un PNA mais la DREAL Occitanie a cartographié des domaines vitaux de l'espèce dans la région.

Un périmètre défini comme domaine vital de l'espèce est superposé au tracé de la RN 116.

✓ Le PNA « Chiroptères »

Le territoire français métropolitain accueille 34 espèces de chauves-souris, toutes protégées et concernées par le PNA en faveur des Chiroptères. En effet, les modifications des milieux et notamment la disparition ou la modification des gîtes par les activités humaines (rénovation des constructions, abattage des arbres à cavités ou fermeture de cavités souterraines...), ainsi que les dérangements des colonies de

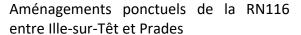


reproduction ou d'hibernation, sont à l'origine d'une dégradation de l'état de conservation de ces espèces. D'autres menaces concernent la transformation de leur domaine vital (routes de vol et terrains de chasse) par la densification du réseau de transport, l'abandon du pâturage extensif, la destruction des haies ou des zones humides, l'homogénéisation des boisements ou encore de développement de parcs éoliens. Enfin, le traitement des charpentes ou l'emploi de produits antiparasitaires peut conduire à une contamination chimique.

Le PNA 2016-2025 en faveur des Chiroptères fait suite à un deuxième Plan National d'Actions pour la période 2009-2013. 10 grandes actions sont définies pour 19 espèces prioritaires. Un objectif global a été fixé: « Améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France métropolitaine », ainsi 3 objectifs spécifiques :

- Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des espèces
- Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et politiques publiques
- Soutenir le réseau et informer.

Les connaissances sur l'ensemble des espèces de Chiroptères présentes sur le territoire national (caractéristiques écologiques, dynamiques des populations...) étant disparates et lacunaires, l'amélioration des connaissances constitue un enjeu non négligeable.







Par ailleurs, le Plan National d'Action fait l'objet d'une déclinaison régionale. Dans les Pyrénées-Orientales, c'est le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon qui est en charge de sa rédaction et de son animation.

De nombreux périmètres de PNA sont présents sur l'aire d'influence autour du secteur d'aménagement de la RN 116. Le massif du Fenouillèdes est concerné par des colonies importantes d'espèces à enjeu très fort ; reproduction d'environ 500 minioptères de Schreibers, de 300 à 600 murins de Capaccini et 200 rhinolophes euryales y transitent également. Le massif des Aspres est concerné par la reproduction de quelques grands rhinolophes et d'environ 300 murins à oreilles échancrées. Le massif du Canigou permet pour sa part la reproduction d'effectifs pléthoriques de minioptères de Schreibers (3 000), encore plus importants en hivernage (7 000 – 10 000). La grotte de Sirach, à l'ouest de l'aire d'étude, abrite enfin une colonie d'environ 100 murins de Capaccini et 120 rhinolophes euryales.

Le secteur s'avère donc d'intérêt éminent pour les Chiroptères et, même si l'aire d'aménagement ne concerne pas des secteurs de reproduction, la prise en compte de ces secteurs de chasse et de transit se révèle nécessaire.

✓ PNA Desman des Pyrénées

Le desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) est un petit mammifère aquatique endémique du quart nord-ouest de la péninsule Ibérique et du massif pyrénéen. Soumis à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage, il figure en tête de la liste des mammifères à enjeux de conservation prioritaires en France. Ces constats et la responsabilité de la France dans sa conservation, du fait de son aire de répartition réduite, ont conduit le bureau de l'eau et de la biodiversité du Ministère de l'Energie, de l'Ecologie, du Développement Durable et la Mer (MEEDDM) à financer en 2008 la rédaction d'un Plan National d'Actions en faveur du desman des Pyrénées. Le premier a été rédigé pour la période 2010-2015, le second est en cours d'élaboration. 5 grands objectifs déclinés en 25 actions priorisées ont été rédigés. Les objectifs sont les suivants :

- objectif 1: améliorer les connaissances biologiques et les outils d'étude sur le desman des Pyrénées
- objectif 2 : étudier et définir les conditions de cohabitation entre desman et activités humaines
- objectif 3 : améliorer l'état de conservation du desman
- objectif 4: informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des cours d'eau et le grand public
- objectif 5 : coordonner les actions et favoriser la coopération pour la conservation du desman des Pyrénées

Sur le secteur d'étude, le linéaire de la Têt est classé en périmètre d'intervention prioritaire par le PNA jusqu'à Marquixanes à l'est.

Le gypaète barbu est un vautour emblématique situé tout en bout de chaîne alimentaire, se nourrissant exclusivement d'os qu'il récupère sur des carcasses, et nichant dans les grandes chaines de montagne (Pyrénées, Alpes). L'espèce s'avère naturellement rare au vu de son large domaine vital, de sa reproduction n'intervenant que tardivement (à partir de 7 ou 8 ans) et de la production d'un seul et unique jeune chaque année au mieux. Ce vautour a quasiment disparu de France durant le XXe siècle, victime des persécutions, de l'équarrissage systématique des ovins et bovins morts, lui supprimant ainsi cette source de nourriture, ainsi que de l'empoisonnement direct ou indirect. Seuls subsistent quelques oiseaux en Corse et dans les Hautes-Pyrénées.

A partir de 1972, l'idée de relâcher des gypaètes barbus dans les Alpes est concrétisée mais se solde par un échec. Ce n'est qu'à partir de 1986 et un important programme de réintroduction dans l'arc alpin que l'espèce recolonise réellement les Alpes. La première reproduction en nature a lieu en 1997. En 2002, un plan de restauration du Gypaète barbu dans les Alpes françaises est lancé et en 2003, un programme Life Nature « Gypaète barbu dans les Alpes » est mis en œuvre. Ils permettent l'obtention d'une population autonome de gypaète barbu sur tout l'arc alpin.

Dans les Pyrénées, l'espèce est soutenue en 1994 par un programme Life Nature « Grande Faune pyrénéenne » initié par l'état Espagnol et mené conjointement avec l'état français. En 1997, le Ministère en charge de l'environnement français élabore un premier plan de restauration pyrénéen « Gypaète barbu » pour une durée de 10 ans et les actions de connaissance et de conservation se multiplient. La population des Pyrénées françaises double en quinze ans (1994 2009), reconquérant peu à peu les quatre départements pyrénéens situés à l'est des Hautes-Pyrénées ; la population espagnole augmente jusqu'en 2007 puis se stabilise.

Le nouveau Plan National d'Actions en faveur du gypaète barbu, rédigé pour la période 2010-2020, a pour objectif de poursuivre et de renforcer, sur l'ensemble de l'aire de répartition française de cette espèce, les efforts menés jusqu'à présent par l'ensemble des acteurs pour favoriser l'évolution numérique et spatiale de cette espèce et de son statut de conservation.

Les massifs du Madres et du Canigou sont concernés par un périmètre de PNA Gypaète barbu, 5 à 6 couples s'y reproduisant.

✓ PNA Gypaète barbu





✓ PNA Lézard ocellé

Le **lézard ocellé** (*Timon lepidus*) est un reptile diurne menacé à l'échelle nationale et européenne. Son aire de répartition en France inclut le pourtour méditerranéen, les causses lotois et le littoral atlantique. Il fréquente en général les milieux secs, dégagés et bien ensoleillés tels que les pelouses sèches et milieux ouverts broussailleux, les oliveraies et amanderaies ainsi que les dunes littorales. On le trouve rarement à plus de 50m de son nid. Les principales causes de son déclin sont la déprise rurale, la



fermeture et la fragmentation de son habitat. Le PNA Lézard ocellé a pour objectif de stopper le déclin des populations de cette espèce, en mettant en œuvre des actions sur des zones qui lui sont favorables.

Des périmètres de ce PNA intersectent le tracé de la RN 116.

✓ PNA Loutre

Intensément chassée à la fin du XIXe et au XXe siècle, notamment pour sa fourrure, la loutre d'Europe (*Lutra lutra*), autrefois présente sur l'ensemble de la France métropolitaine, a vu sa répartition nationale se restreindre considérablement et se limiter au Massif central, à quelques grands marais du littoral Atlantique et de Centre Bretagne au début des années 1980. Depuis, protégée et ayant bénéficié de l'amélioration de la qualité de certains cours d'eau, l'espèce a inversé sa courbe d'évolution et recolonise petit à petit ses anciens bastions. Ce mouvement reste toutefois fragile et lent. Un second Plan National d'Actions a été élaboré pour la période de 2019-2028 afin de favoriser et d'accompagner le retour de la loutre sur son aire de répartition originelle.

Sur le secteur d'étude, tout le linéaire de la Têt est classé en périmètre d'intervention prioritaire par le PNA.

✓ PNA Papillons de jour

Après un premier Plan National d'Actions déployé entre 2010 et 2016 en faveur des *Maculinea* (genre menacé de papillons), un second plan a été établi. Il concerne 38 espèces de papillons de jour (Rhopalocères et Zygènes), dont 23 présentes en Occitanie. Ce plan s'avère nécessaire depuis les années 1990 en France, l'effectif des papillons des pairies ayant diminué de près de 40%. L'objectif de ce plan est d'enrayer les causes de disparition (fertilisation, drainage, destructions d'habitat, atteintes à la



capacité de dispersion, pesticides...) en commençant par les problématiques touchant les espèces jugées comme les plus « patrimoniales » (menacées et/ou protégées) dans le but de sauvegarder les

papillons de jour. Actuellement aucun périmètre spécifique n'a été défini, l'ensemble du territoire apparait alors concerné par ce plan.

✓ PNA Pie-grièche à tête rousse

La pie-grièche à tête rousse est une des 5 espèces de Laniidés vivant en France. Légèrement plus petite que la pie-grièche méridionale, elle présente un manteau noir, un poitrail beige, le traditionnel bandeau noir barrant l'œil des membres de cette famille et une calotte rousse, à l'origine de son nom. L'espèce hiverne en Afrique et revient nicher en France dès mars. Elle y



préfère les régions plus méridionales où elle apprécie les milieux ouverts et semi-ouverts parsemés de buissons épineux, bosquets et arbustes. Si en Occitanie, on la retrouve fréquemment dans les garrigues ouvertes, en Lorraine on ne l'observe plus que dans les vergers. Dans la première région, l'espèce s'avère relativement courante et fréquente différentes sortes de milieux ouverts et semi-ouverts. Son enjeu de conservation y est fort. Comme les autres pies-grièches, l'espèce est prédatrice et se nourrit d'insectes, lézards, petits mammifères ou petits oiseaux.

Deux périmètres de PNA intersectent l'aire d'influence, à 1,2 km et 1 km du secteur de projet.

✓ PNA Vautour fauve

Le vautour fauve est un rapace pouvant atteindre 2,80m d'envergure et le représentant le plus commun des 4 vautours français. Il représente donc un élément important de la guilde des charognards, contribuant à l'élimination par recyclage des cadavres dans la nature.

Le vautour fauve a connu un déclin très marqué de son effectif de la fin du XIXe jusqu'au milieu du XXe siècle. Les destructions directes, l'utilisation du poison dans la lutte contre les prédateurs, le changement de pratiques pastorales et dans d'autres secteurs d'activité (disparition de la cavalerie dans les armées, des chevaux de trait utilisés dans l'industrie et les mines, ...), et de la législation sanitaire sont les facteurs le plus souvent cités. Cette baisse de l'effectif a généré une fragmentation de l'aire de répartition de l'espèce du fait d'extinctions locales en France, en Italie, dans les Balkans, dans le Nord de l'Afrique. Des mesures de protection ont été largement développées dans la seconde moitié du XXe siècle, appuyés par d'ambitieux programmes de réintroduction dans différents massifs et chaines de montagne. La population de vautours fauves a depuis très nettement augmenté pour atteindre des effectifs importants dans les Pyrénées, Alpes, Grands Causses etc., mais reste sensible à différentes menaces (disponibilité alimentaire liée au bétail et à la faune sauvage, poison, dérangement etc.).







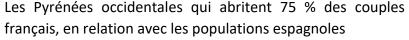
L'objet du Plan national « Vautour fauve / Activités d'élevage » est de dresser le bilan de la relation mutualiste à bénéfice réciproque entre les éleveurs de bétail de plein air et les vautours, qui a cours depuis des temps lointains, dans le contexte global de la nécessaire préservation de la biodiversité. Il vise également à pérenniser et garantir ce partenariat naturel renouvelé à la lumière de connaissances nouvelles, dans un environnement changeant et dans le contexte de pratiques qui évoluent.

Des périmètres de domaines vitaux de ce PNA sont présents sur le secteur d'aménagement de la RN116.

✓ Le PNA « Vautour Percnoptère »

Le vautour percnoptère est un rapace nécrophage et volontiers coprophage, affectionnant les paysages rocheux et dénudés. Il niche dans les cavités des falaises abruptes.

De distribution paléarctique occidentale, il est présent dans tous les pays du pourtour du bassin méditerranéen. En Europe, l'Espagne compte les effectifs les plus importants (1 700 à 1 900 couples recensés). En France, environ 80 couples territoriaux et 67 couples reproducteurs étaient recensés en 2009. Ces derniers se répartissent en deux aires géographiques distinctes :





La région méditerranéenne (environ 25 % des couples) qui s'étend de l'Hérault aux Alpes de Haute-Provence

Au XIXème siècle, ces deux aires étaient connectées et la population méditerranéenne remontait la vallée du Rhône jusqu'en Suisse.

Le vautour percnoptère est aujourd'hui menacé sur l'ensemble de son aire de répartition et plus particulièrement en Europe. En effet, il y a subi un déclin de plus de 50 % en 40 ans et a disparu de certains pays. Son aire de répartition est aujourd'hui fragmentée, plusieurs vastes zones ayant été désertées. L'espèce se trouve dans une logique de population à faible effectif où toute disparition d'individus peut mettre en jeu la survie de l'espèce.

Les principales menaces recensées sont l'appauvrissement et la destruction de ses habitats de prédilection suite à l'abandon des activités pastorales et la mutation des sols, le changement des pratiques pastorales entrainant une diminution des ressources (carcasses d'ovins et caprins),

l'appauvrissement des réseaux alimentaires, la destruction directe, les collisions ou électrocutions, et l'empoisonnement.

Le P.N.A. 2015-2024 est actuellement en cours. Ce dernier ambitionne de favoriser l'extension et le développement de la population française de vautour percnoptère. Il répond ainsi à la nécessité d'enrayer le déclin des effectifs, d'accroître la population existante sur son aire de répartition historique (sud-est méditerranéen notamment), et ce en analysant et réduisant les causes de mortalité tout en favorisant l'installation de nouveaux couples nicheurs. A plus long terme, l'objectif est de reconstituer la continuité des populations entre les Pyrénées et les Alpes.

Le P.N.A. poursuit ainsi les objectifs spécifiques suivants :

- Accroître la population de vautours percnoptères ainsi que son aire de répartition en France
- Développer les opérations de gestion conservatoire et de restauration des habitats (sites de nidification et zones d'alimentation)
- Développer les opérations d'information et de sensibilisation des partenaires, des usagers de l'espace et plus globalement du grand public
- Développer des axes d'études et de recherches afin d'améliorer la stratégie de conservation de l'espèce
- Favoriser la coopération internationale dans le cadre d'études et de programmes pour la conservation de l'espèce

Le massif de Madres est concerné par un périmètre de PNA Vautour percnoptère. Un couple s'y reproduit.



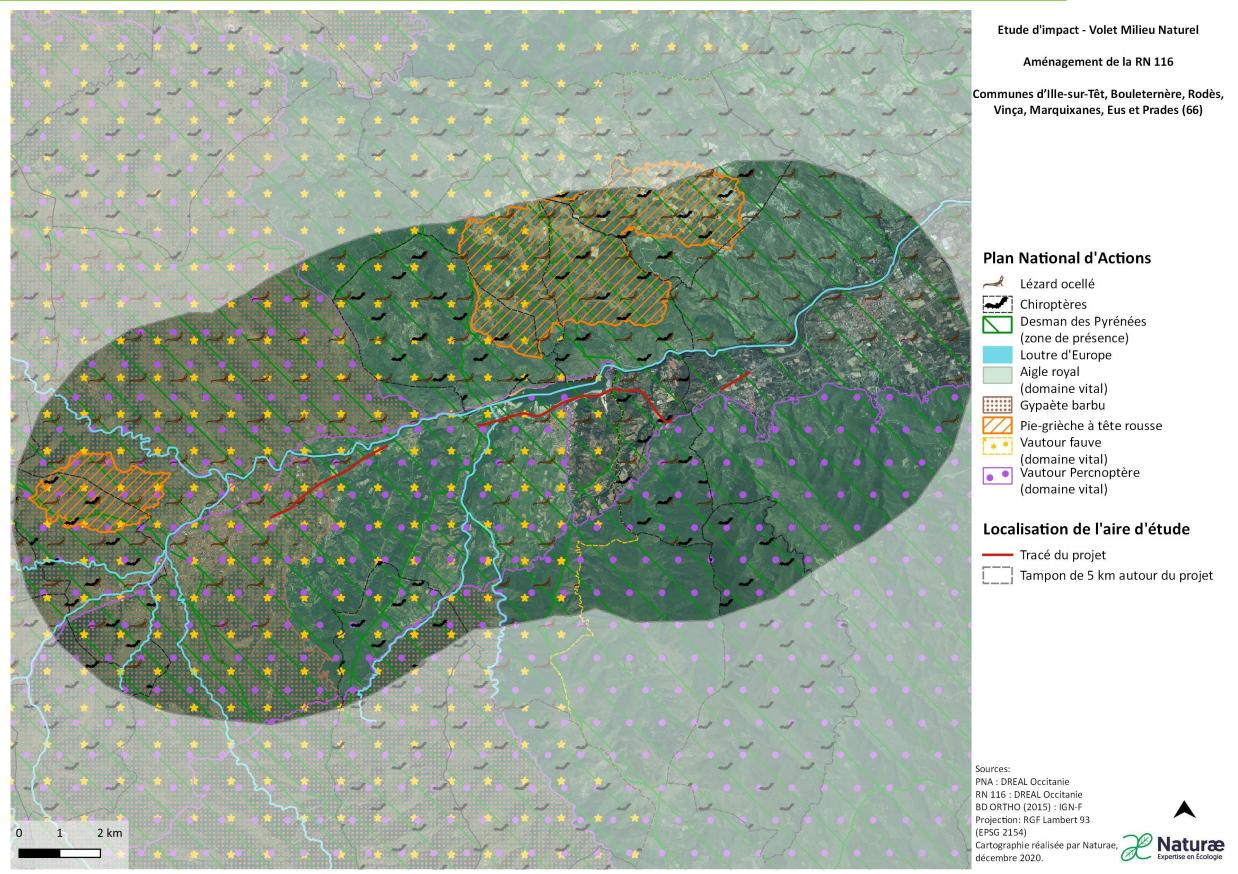
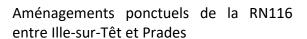


Figure 40 : périmètres des Plans Nationaux d'Actions







3.2 Résultat des prospections naturalistes

3.2.1 Habitats naturels et semi-naturels

La caractérisation des habitats de l'aire d'étude a été réalisée sur la base de prospections de l'ensemble du linéaire par un botaniste phytosociologue entre début avril et fin juin 2020 ainsi qu'en mars 2021, réalisées dans le cadre de la présente étude d'impact.

Les habitats identifiés sur l'aire d'étude naturaliste sont fortement influencés par la présence de la route, avec un caractère fortement anthropogène des cortèges floristiques. La présence de la voie engendre une nitrophilisation générale des milieux, avec des espèces de friches, qu'elles soient annuelles ou vivaces, herbacées ou arborées, xérophiles ou hygrophiles, indigènes ou non qui dominent les cortèges.

Le territoire est également marqué par de nombreux espaces agricoles, dominés par les vergers de petits fruits. Les milieux ouverts de pelouses ou prairies sont relativement marginaux, et envahis d'espèces de friches.

Les fourrés et boisements sont bien souvent dégradés, avec le robinier faux acacia omniprésent en bord de route, et la présence de boisements reliques à chêne pubescent. Les formations typiquement méditerranéennes sont rares : quelques pinèdes méditerranéennes et quelques ripisylves à peupliers autour de la Lentilla et du barrage de Vinça.

Un habitat caractérisé comme zone humide a été identifié sur le secteur de projet, il s'agit des petits boisements de forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers localisées aux abords des cours et plans d'eau.

Les habitats identifiés ne présentent pas d'intérêt particulier en tant que tels (habitats d'intérêt communautaire ou ZNIEFF), étant donné leur aspect anthropisé, leur intérêt écologique moindre et leur abondante représentation dans la région.

Seuls les habitats à enjeu local modéré sont décrits ci-après ; les autres types d'habitats naturels sont tous à enjeu local faible. Les habitats sont cartographiés en pages suivantes.

Milieux arbustifs et arborés

Forêts riveraines méditerranéennes à peupliers

Surface: 1,8, ha, soit 3,1 % de l'aire d'étude naturaliste

Caractéristiques générales

Forêts riveraines méditerranéennes multistrates des sols riches en bases soumises à des inondations saisonnières prolongées avec un drainage lent. Elles se composent de *Populus alba, Populus nigra, Fraxinus angustifolia, Ulmus minor, Salix alba, Salix spp., Alnus spp.*, de lianes et souvent d'espèces des *Quercetalia ilicis*.

Caractéristiques sur site

Le seul boisement climacique identifié sur l'aire d'étude est celui de la forêt riveraine à peupliers. Ce boisement typiquement méditerranéen à peuplier noir *Populus nigra* et saule blanc *Salix alba* se retrouve autour du barrage de Vinça et aux abords de la Lentilla, ainsi qu'à proximité de Prades.



Caractère humide de l'habitat :

Conformément au décret de 2008 détaillant les critères de définition d'une zone humide, les forêts de peupliers riveraines et méditerranéennes sont caractéristiques de cette dernière. Ces formations sont ici localisées aux abords des cours d'eau.

À l'issue de ces expertises de terrain, les facteurs phytosociologiques semblent caractériser ces habitats comme zones humides.

ENJEU LOCAL MODERE

Milieux ouverts

Pelouse à Brachypode rameux

EUNIS E1.311

Caractéristiques générales

Surface: 5704 m² soit 1 % de l'aire d'étude naturaliste

Pelouses dominées par le brachypode rameux *Brachypodium retusum*, avec de nombreux thérophytes et géophytes, alternant souvent en forme de mosaïque avec des garrigues, ou occupant leurs clairières. Cet habitat, commun mais menacé en région méditerranéenne, est susceptible d'abriter de nombreuses plantes patrimoniales.

Caractéristiques sur site

Cet habitat de pelouse sèche typiquement méditerranéen est relativement marginal sur le site, présent plutôt à l'Est de l'aire d'étude sur des secteurs plus rocailleux et notamment certains talus routiers artificiels.

Il est caractérisé par la présence du brachypode rameux *Brachypodium* retusum et du thym *Thymus vulgaris*.

Le cortège végétal récurrent est : orpin de Nice Sedum sediforme, armoise des champs Artemisia campestris, Immortelle Helichrysum stoechas, brachypode rameux Brachypodium retusum, panicaut des champs Eryngium campestre, lotier corniculé Lotus corniculatus, mélique ciliée Melica ciliata, avoine odorante Avenula pubescens, thym Thymus vulgaris.

Notons qu'aucune espèce à enjeu n'y a été recensée. Menacé par la fermeture des milieux, il constitue un enjeu régional modéré. Sur le secteur d'étude, son caractère fortement anthropisé, sa surface restreinte et l'absence d'espèces patrimoniales ont conduit à le considérer en enjeu localement faible à modéré.





ENJEU LOCAL FAIBLE A MODERE

Surface : 4667 m², soit 0,8 % de l'aire d'étude naturaliste

Caractéristiques générales

Prairie de fauche

EUNIS G1.31

Prairies de fauche mésotrophes des basses altitudes d'Europe, fertilisées et bien drainées.

Caractéristiques sur site

Cet habitat concerne une unique parcelle à l'extrémité Ouest de l'aire d'étude sur la commune de Prades. Elle est caractérisée par des espèces communes comme le fromental *Arrhenatherum elatius*, le plantain lancéolé *Plantago lanceolata*, le paturin des prés *Poa pratensis*, le crépide à feuilles de pissenlits *Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*, le ray-grass *Lolium perenne*, le trèfle rampant *Trifolium repens*, le grand plantain *Plantago major*, la potentille rampante *Potentilla reptans*.



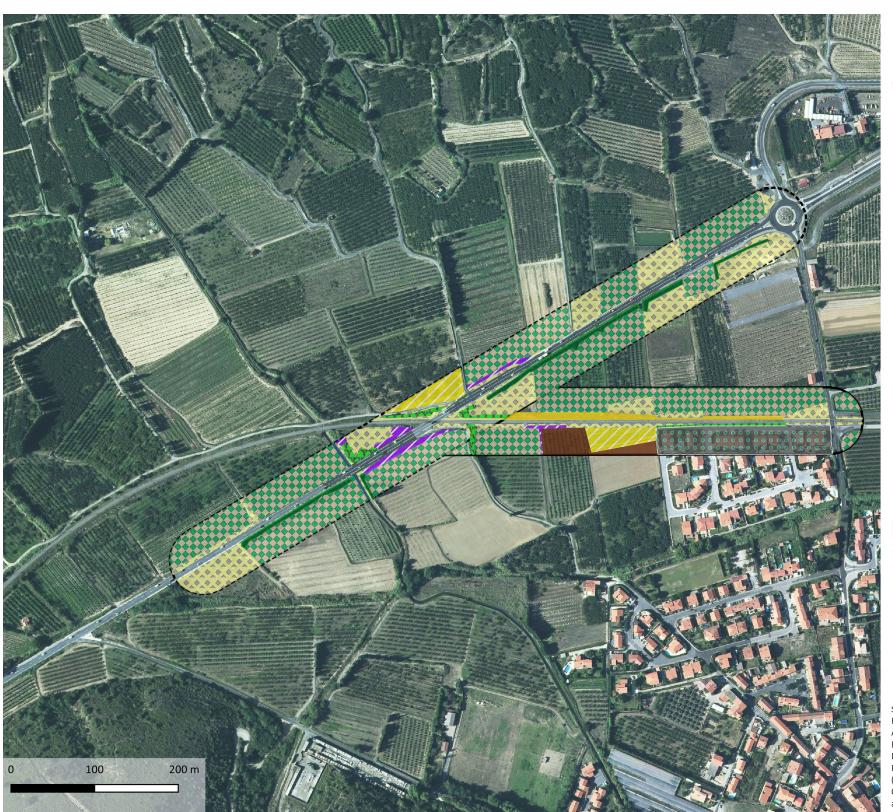
Cet habitat prairial est lié à des pratiques agricoles, comme en témoigne la présence du fromental *Arrhenatherum elatius*, mais aussi du ray-grass *Lolium perenne*. Il est également légèrement hygrocline sur le site. Son caractère relictuel lui confère un enjeu modéré localement.

ENJEU LOCAL MODERE



EUNIS E2.2





Etude d'impact - Volet Milieu Naturel Aménagement de la RN 116

Communes d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades (66)

Habitat naturel et semi-naturel (code EUNIS)

G5.1 Alignement d'arbres J1.2 x I2.2 Bâtiments x jardins

J5.41 Fossés et petits canaux **FA Haies**

C3.32 Peuplements de Cannes de Provence

G1.D4 Vergers

F3.1 Fourrés mésophiles

I1.5 Friches mésophiles et nitroclines

I1.51 Jachères

I1.1 Monoculture

Aire d'étude naturaliste

Aire d'inventaire ayant fait l'objet d'une étude 4 saisons

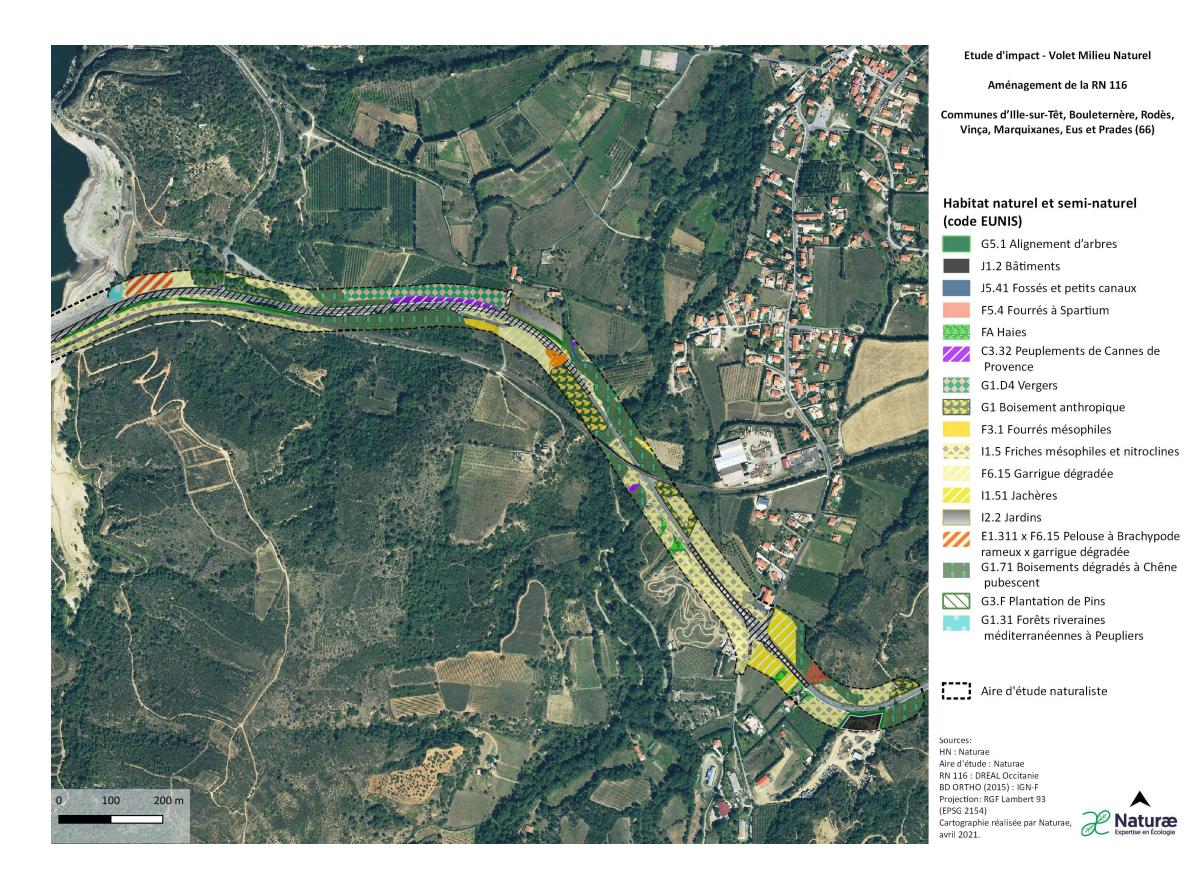
Aire d'inventaire n'ayant pas fait l'obj d'une étude 4 saisons

HN : Naturae Aire d'étude : Naturae RN 116 : DREAL Occitanie BD ORTHO (2015) : IGN-F Projection: RGF Lambert 93 (EPSG 2154)



Figure 41 : cartes des habitats naturels









Etude d'impact - Volet Milieu Naturel

Aménagement de la RN 116

Communes d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades (66)

Habitat naturel et semi-naturel (code EUNIS)

G5.1 Alignement d'arbres

J1.2 Bâtiments

F5.4 Fourrés à Spartium

C3.32 Peuplements de Cannes de Provence

I1.5 Friches mésophiles et nitroclines

I1.5 Friches sèches des Onopordietla

/ I1.5 x F5.4 Friches sèches des Onopordietla x fourrés à Spartium

G1.71 Boisements dégradés à Chêne pubescent

G1.31 Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers

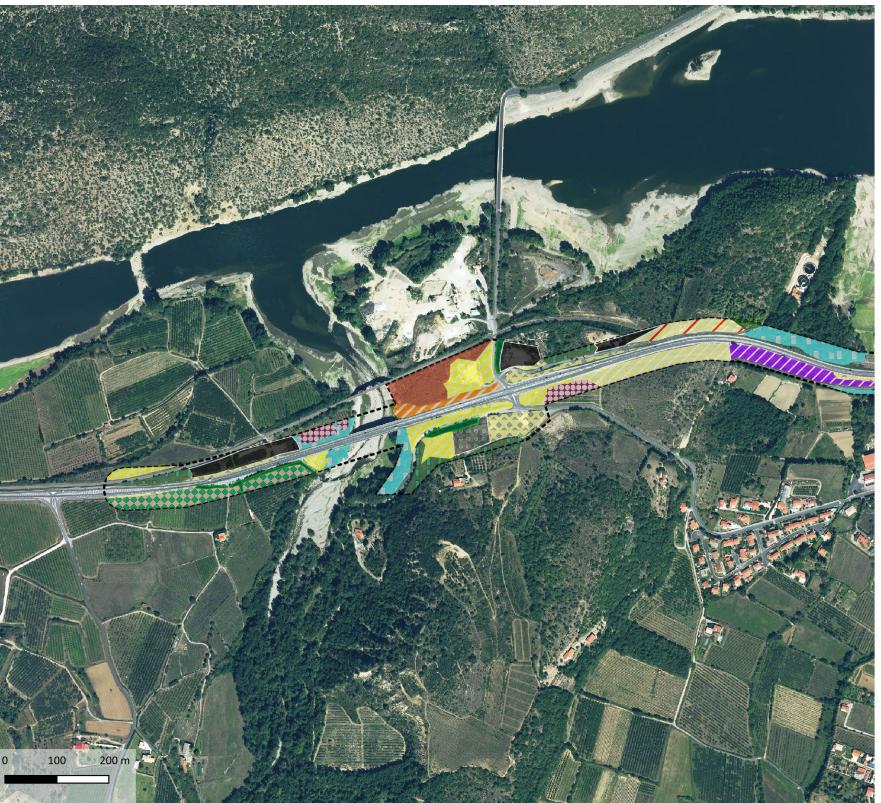
Aire d'étude naturaliste

HN: Naturae
Aire d'étude: Naturae
RN 116: DREAL Occitanie
BD ORTHO (2015): IGN-F
Projection: RGF Lambert 93
(EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturae,
avril 2021.









Etude d'impact - Volet Milieu Naturel

Aménagement de la RN 116

Communes d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades (66)

Habitat naturel et semi-naturel (code EUNIS)

G5.1 Alignement d'arbres

J1.2 Bâtiments

J1.2 x I2.2 Bâtiments x jardins

F5.4 Fourrés à Spartium

Pelouse à Brachypode rameux

C3.32 Peuplements de Cannes de Provence

G1.D4 Vergers

FB.41 Vignobles traditionnels

I1.5 Friches mésophiles et nitroclines

I1.5 Friches sèches des Onopordietla

I1.5 x F5.4 Friches sèches des

Onopordietla x fourrés à Spartium

F6.15 Garrigue dégradée

G1.71 Boisements dégradés à Chêne pubescent

G3.F Plantation de Pins

G1.31 Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers

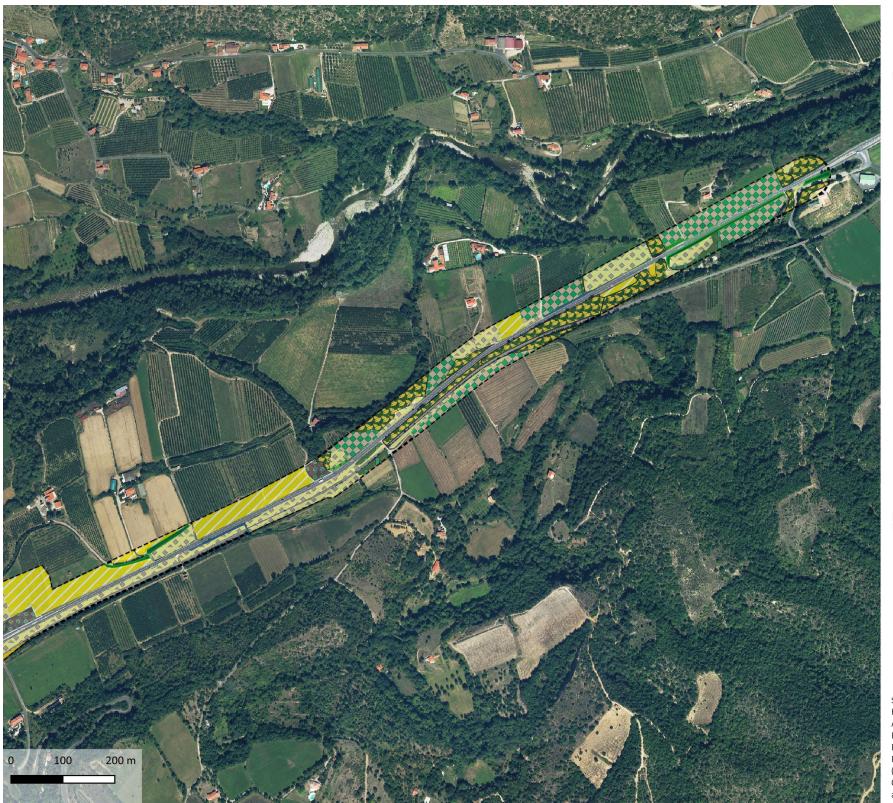
Aire d'étude naturaliste

HN: Naturae
Aire d'étude: Naturae
RN 116: DREAL Occitanie
BD ORTHO (2015): IGN-F
Projection: RGF Lambert 93
(EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturae,
avril 2021.









Etude d'impact - Volet Milieu Naturel

Aménagement de la RN 116

Communes d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades (66)

Habitat naturel et semi-naturel (code EUNIS)

G5.1 Alignement d'arbres

J1.2 x I2.2 Bâtiments x jardins

J5.41 Fossés et petits canaux

FA Haies

G1.D4 Vergers

G1 Boisement anthropique

F3.1 Fourrés mésophiles

I1.5 Friches mésophiles et nitroclines

I1.51 Jachères

G1.71 Boisements dégradés à Chêne

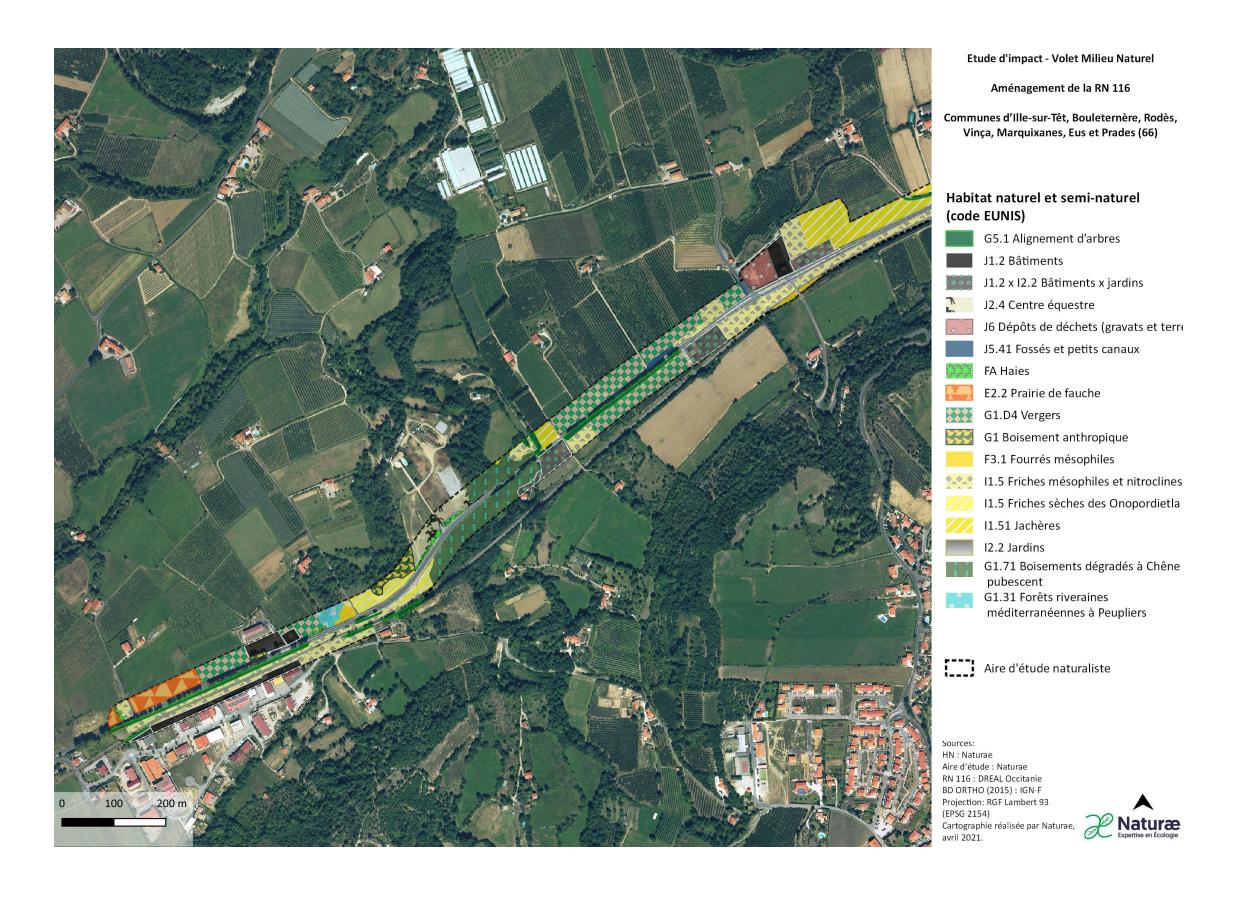
pubescent

Aire d'étude naturaliste

Sources:
HN: Naturae
Aire d'étude: Naturae
RN 116: DREAL Occitanie
BD ORTHO (2015): IGN-F
Projection: RGF Lambert 93
(EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturae,
avril 2021.











3.2.2 La flore

Les prospections réalisées par deux botanistes phytosociologues en 2020 et en 2021 ont permis de recenser 298 espèces végétales sur la seule emprise du tampon de 40 mètres de part et d'autre de la RN116. La liste complète des espèces végétales observées figure en annexe.

La flore de friches domine tous les cortèges présents : annuelles ou vivaces, herbacées ou arborées, xérophiles ou hygrophiles, indigènes ou non, ce sont ces espèces rudérales qui colonisent tous les milieux, favorisées par les aménagements anthropiques liées à la route et à ses usages comme le passage des voitures. Les activités agricoles voisines à la RN116 influent également fortement sur les cortèges présents.

Enjeux floristiques avérés

Aucune espèce végétale protégée n'a été recensée durant l'inventaire. Trois espèces rares à très rares pour le département ont été observées à proximité de la zone tampon, au bord du lac de Vinça. Il s'agit de la véronique voyageuse (*Veronica peregrina*), troisième station du département des Pyrénées-Orientales, le jonc à tiges aplaties (*Juncus compressus*), connu d'une dizaine de communes dans le département ainsi que la spergulaire des champs (*Spergula arvensis*). Ces espèces ne possèdent pas de statut de protection mais leur rareté à l'échelle départementale et régionale justifie leur enjeu au niveau de l'aire du projet. En tant qu'espèce néophyte pour le département, la véronique voyageuse n'a cependant pas fait l'objet de l'attribution d'un enjeu.

A noter la présence d'une espèce de lichen, *Cladonia rei* sur un talus routier dans la zone d'étude. Cette espèce n'avait jamais été observée dans le département ni dans la région auparavant. Bien que les lichens ne possèdent pas de statuts de protection, l'enjeu de cette espèce est fort compte tenu de sa répartition nationale.

Les espèces à enjeu sont présentées ci-après :

Cladonia rei

Cette espèce est nouvelle pour le département, pour la région Languedoc-Roussillon et pour la région méditerranéenne française. Ailleurs en France, elle est connue d'autres départements plus au nord comme la Drôme, l'Isère ou la Seine-et-Marne, mais également des Pyrénées-Atlantiques et du Morbihan. L'enjeu local est donc jugé fort.



Une dizaine d'individus a été observé sur un talus routier sur la commune de Rodès, hors périmètre de projet.

ENJEU LOCAL FORT

Spergulaire des champs

A l'échelle départementale, la spergulaire des champs est connue d'une dizaine de communes seulement. En France, elle se retrouve principalement dans les régions siliceuses : la Bretagne, l'Auvergne et également en Aquitaine. Dans le pourtour méditerranéen, cette espèce est présente surtout en Provence, et reste très rare et localisée ailleurs. Ses exigences écologiques liées à la nature du sol et des pratiques agricoles expliquent son aire de répartition très localisée.



Un millier d'individus en pleine floraison a été observé au bord du lac de Vinça, dans les berges exondées.

ENJEU LOCAL MODERE

Jonc à tiges aplaties

A l'échelle départementale, cette espèce est connue de quelques stations autour de Perpignan ainsi que des montagnes vers Mont-Louis. C'est une espèce rare et globalement sous-observée. On la retrouve en France dans différentes localités en Normandie, dans le Centre, dans les Alpes, en Ile-de-France, dans le Nord. Sur le pourtour méditerranéen, cette espèce est surtout présente en Camargue et dans l'Hérault, ainsi que de manière plus ponctuelle en Provence. Elle est globalement peu connue dans l'ouest-méditerranéen.



Une centaine d'individus en sec a été observée au bord du lac de Vinça, dans les berges exondées.

ENJEU LOCAL MODERE



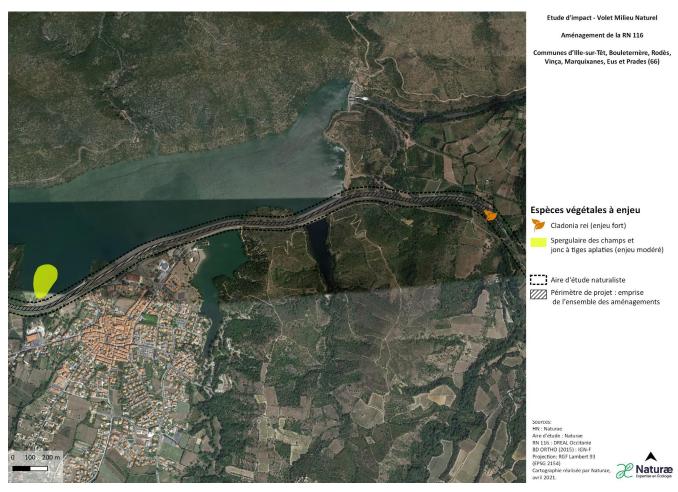


Figure 42 : flore à enjeu

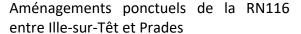
Enjeux floristiques potentiels

Le tableau suivant reprend la liste des espèces potentiellement présentes sur l'aire d'étude d'après l'analyse bibliographique et établit le niveau de potentialité évalué après prospection sur site.

Figure 43 : Statuts de la flore à enjeu potentielle sur le secteur d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Localisation / Source	Habitat optimal / Potentialité <i>a priori</i>	Potentialité évaluée après prospection
Briza minor L., 1753	Brize mineure	Déterminant ZNIEFF LR	Commune d'Ille sur Têt, de Rodes CBN-MED	08/3.0.1.1.3 Vulpion ligusticae Aubert & Loisel 1971 Annuelles des tonsures acidophiles, thermophiles, mésoméditerranéennes, xérophiles, mésotrophiles >Milieu a priori absent de l'aire d'étude	Peu probable

Caucalis platycarpos L., 1753	Caucalis à fruits aplatis	PNA	Commune d'Eus CBN-MED	13/3.0.2.0.1 Caucalidion platycarpi Tüxen 1950 ex von Rochow 1951 - annuelles commensales des moissons basophiles, mésothermes >Probable en milieu agricole extensif	Peu probable
Cyanus segetum Hill, 1762	Bleuet	Messicoles	Commune de Rodes CBN-MED	13/3.0.1.0.1 Scleranthion annui (Kruseman & Vlieger 1939) Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946 Annuelles commensales des moissons acidophiles, mésohydriques, sabulicoles >Probable en milieu agricole extensif	Probable
Delphinium ajacis L., 1753	Dauphinelle des jardins	Déterminant ZNIEFF LR	Commune de Prades CBN-MED	13/3.0.2.0.7 Diplotaxion erucoidis Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Gajewski, Wraber & Walas 1936 em. Brullo & Marcenò 1980 Annuelles commensales des cultures sarclées basophiles, méditerranéennes >Probable en milieu agricole extensif	Peu probable
Lycopsis arvensis L., 1753	Lycopside des champs	PNA Messicoles	Commune d'Ille sur Têt, de Prades, de Rodes CBN-MED	13/3.0.1.0.2 Digitario sanguinalis - Setarion viridis Sissingh in Westhoff, Dijk, Passchier & Sissingh 1946 em. Hüppe & Hofmeister 1990 Annuelles commensales des cultures sarclées acidophiles, mésohydriques, des sols sableux >Probable en milieu agricole extensif	Peu probable
Myosotis sicula Guss., 1843	Myosotis des marais	Protégée LR Déterminant ZNIEFF LR	Commune d'Ille sur Têt, de Rodes CBN-MED	04/5.0.1.0.1 Crypsio alopecuroidis - Cyperion micheliani Pietsch & Müller-Stoll 1968 - annuelles des tonsures hydrophiles inondables, thermophiles, subméditerranéennes, mésotrophiles >Milieu absent de l'aire d'étude	Peu probable
Papaver hybridum L., 1753	Pavot hybride	PNA Messicoles	Commune de Rodes CBN-MED	13/3.0.2 Papaveretalia rhoeadis Hüppe & Hofmeister 1990 - annuelles commensales des cultures basophiles >Probable en milieu agricole extensif	Peu probable







Flore invasive

Un grand nombre d'espèces végétales exotiques envahissantes ont été notées sur l'aire d'étude. Tous les pieds n'ont pas été recensés, mais les secteurs de présence ont été recensés lors des relevés de végétation. Ces espèces sont présentes sur toute l'aire d'étude et se développent dans tous les milieux. L'influence de ces espèces sur les habitats naturels est forte et impacte la diversité floristique globale. Les espèces recensées les plus fréquentes sont présentées ci-dessous :





Acacia dealbata

Robinia pseudoacacia

Ailanthus altissima

Figure 44 : espèces invasives rencontrées sur le fuseau d'étude

3.2.3 La faune

3.2.3.1 Avifaune

L'aire d'étude est majoritairement représentée par des milieux rudéralisés, fortement anthropisés et subissant un dérangement très prégnant. Une part importante des espaces étudiés est composée de milieux agricoles, largement dominés par le verger. Quelques boisements sont également représentés, notamment à l'est du barrage de Vinça. Plusieurs ripisylves traversent par ailleurs certaines portions de route. Sur une partie de la traversée de Vinça, la voie est bordée au sud par le lac éponyme et ses berges rocheuses, et, au sud, par les espaces artificialisés de la périphérie de la tache urbaine. Deux types d'alignements d'arbres sont enfin représentés ; les alignements de cyprès sur des portions à l'ouest du barrage et au niveau de Bouleternère, les alignements de platanes hauts à l'entrée de Prades. Les milieux de l'aire d'étude connaissent donc une relative diversité. La très forte fréquentation de la route ainsi que la faible étendue de l'aire d'étude réduisent toutefois le pool d'espèces d'oiseaux potentielles. On note tout de même une diversité relativement intéressante et caractéristique de ces différents milieux, bien que les espèces sensibles au dérangement et à la présence de l'Homme soient logiquement sous-représentées. Quelques espèces de milieux aquatiques côtoient donc des espèces typiques des grandes plaines agricoles, au sein desquelles viennent se greffer des espèces de boisements. Plusieurs espèces de milieu montagnard ont également été notées à distance de l'aire d'étude, survolant les premiers reliefs. Sur l'aire d'étude stricte, les généralistes très tolérants vis-à-vis de l'Homme établissent clairement leur dominance. Ainsi, les moineaux domestiques, rougequeues noirs, étourneaux sansonnets, rougegorges familiers, serins cinis apparaissent-ils très fortement représentés. La diversité globale relevée s'avère tout de même assez forte, avec 97 espèces

inventoriées, dont 53 nicheuses sur l'aire d'étude et ses bordures extérieures directes, 14 n'utilisant l'aire d'étude qu'en hivernage, 13 en alimentation seule, 17 en migration ou déplacement local.

Intérêt de l'aire d'étude pour la nidification

L'aire d'étude présente des potentialités limitées pour la nidification au regard de l'anthropisation forte des bordures de route, et de l'importance du dérangement généré par le trafic routier. Les espèces généralistes peu sensibles à l'artificialisation apparaissent *de facto* les plus représentées en termes d'abondance. Parmi celles-ci 3 espèces à enjeu modéré s'avèrent fréquentes :

- Le **serin cini** ; l'espèce apparait fortement représentée, notamment sur les haies de cyprès bordant la route. Le serin est présent en densité assez importante au niveau de Bouleternère, sur le tracé le plus à l'est.
- Le **verdier d'Europe** ; plusieurs couples de l'espèce nichent ponctuellement sur des grands feuillus au sein de l'aire d'étude.
- Le **moineau friquet** ; l'espèce est présente en petits groupes sur les secteurs agricoles présentant quelques arbustes et cabanes.

Notons que ces 3 espèces apparaissent fortement représentées dans le Languedoc et le Roussillon (notamment le serin cini, omniprésent sur les départements du littoral méditerranéen). Les espèces étaient classées à enjeu régional faible jusqu'en septembre 2019, où leur niveau d'enjeu a été réhaussé à modéré. La contraction de la distribution du moineau friquet et de ses effectifs, classique en milieu agricole, est à l'origine de cette réévaluation pour l'espèce. Le verdier d'Europe a de son côté vu ses effectifs décroître assez nettement dans certaines régions de France, tandis que le changement d'enjeu du serin cini est motivé par la répartition géographique très limitée de l'espèce, ainsi que son déclin sur les bordures de sa distribution. Pour autant, ces espèces se révèlent communes à très communes en milieu méditerranéen et s'accommodent facilement de l'artificialisation. **Cet enjeu régional modéré reste donc à nuancer.**

Une autre espèce fréquente en milieu méditerranéen, tolérante vis-à-vis de l'Homme et dont l'enjeu a été réhaussé a également été relevée ; il s'agit de la **fauvette mélanocéphale**, présente ici de façon assez ponctuelle (5 couples), souvent au sein de quelques garrigues en bordure extérieure de l'aire d'étude.





Figure 45 : rare exemple de talus avec garrique, favorable à la fauvette mélanocéphale

Plusieurs espèces plus caractéristiques de milieux boisés sont également représentées, sans que leur diversité n'apparaisse toutefois forte. Le merle noir, les grives musiciennes et draines, le pinson des arbres, le pic épeiche etc... ont par exemple été notées. Quelques espèces à enjeu modéré les accompagnent ponctuellement :

- Le **gobemouche gris**, nicheur discret des boisements de feuillus, a été contacté en bordure du barrage de Vinça (1 couple) ;
- La **tourterelle des bois** a été notée au sein d'une ripisylve, en bordure extérieure de l'aire d'étude (1 couple) ;
- Le **pouillot de Bonelli**, a été contacté sur plusieurs boisements clairs comprenant de nombreux conifères (5 couples) ;
- La **mésange huppée** a été notée à hauteur de 2 couples sur un alignement de cyprès en bordure du barrage de Vinça.

Ces espèces sont toutefois recensées à distance de la route, souvent en limite d'aire d'étude. Elles ne sont présentes que ponctuellement, à l'exception du pouillot de Bonelli.

Sur les espaces agricoles, dominés par le verger, la diversité aviaire reste faible. Le moineau domestique est l'espèce principalement représentée avec l'étourneau sansonnet. Quelques chardonnerets élégants, serins cinis, rougegorges familiers, rougequeues noirs et à front blanc tirent profit, dès qu'ils le peuvent, des quelques structures arbustives et arborescentes. La diversité d'espèces typiques des milieux agricoles s'avère en effet faible. Notons l'absence de la linotte mélodieuse en nidification (contactée en alimentation et déplacement local). Le cochevis huppé a été noté ponctuellement sur une pâture équine ainsi que sur un labour mais ne s'y reproduit pas. L'espèce n'a été notée que de façon anecdotique, avec un seul oiseau, recherchant probablement un territoire, sans succès. Le torcol fourmilier, espèce d'enjeu régional modéré, a toutefois été noté sur des secteurs parsemés de vieux arbres à cavités, au milieu d'espaces plus clairs. Il a notamment été noté dans un grand jardin, ou sur un succédané de garrigues comprenant quelques gros chênes bas. 5 couples ont été relevés. La huppe

fasciée (enjeu modéré) a également observée sur un secteur et niche hors de l'aire d'étude. Le **guêpier d'Europe** (enjeu modéré) a pour finir été noté sur la commune de Rodes, à l'extrême bordure ouest du tracé. Une cavité a été recensée le long d'un sentier perpendiculaire à la route, mais n'a pas été utilisée au printemps 2020. L'espèce est toutefois présente dans le secteur (1 individu territorial), et pourrait gîter ponctuellement dans quelques cavités isolées dans des grands talus sableux, à l'écart du projet.





Figure 46 : Talus avec cavités isolées à quêpier d'Europe

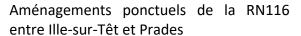
Enfin, le secteur du barrage héberge quelques espèces liées aux milieux aquatiques. Le **chevalier guignette** (enjeu régional modéré, local faible) y a notamment été relevé, hors de l'aire d'étude. Sur les bordures du site en garrigue, le bruant zizi et le bruant fou ont été observés. Notons également pour finir qu'un **monticole bleu**, d'enjeu modéré, a niché dans un semblant de falaise en bordure du barrage, à l'écart de l'aire d'étude.

De façon générale, l'aire d'étude s'avère assez peu favorable à la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux, en raison de la dominance du verger et des espaces rudéralisés. Cette diversité s'accroit toutefois ponctuellement à la faveur de quelques traversées de boisements, ripisylves, bras du barrage de Vinça. 46 espèces nicheuses ont ainsi été recensées sur l'aire d'étude ou en bordure directe.

Intérêt du site pour l'alimentation

Le site présente un intérêt faible pour l'alimentation des passereaux en raison du caractère rudéralisé des bordures de route et de la prépondérance des cultures. L'aire d'étude ne présente pas non plus d'intérêt pour la chasse des rapaces, en raison du trafic et de la faible représentation de milieux ouverts intéressants. En revanche, les bordures de route sont ponctuellement exploitées par les buses et les milans noirs à la recherche de carcasses d'animaux percutés par une voiture. Le faucon crécerelle est également bien représenté.

L'aigle botté, nicheur local d'enjeu fort, a toutefois été observé à plusieurs reprises survolant certains prés en bordure de la route. Plus à distance, le circaète Jean-le-Blanc et le vautour fauve, tous deux d'enjeu modéré, ont été observés en survol des premiers reliefs au nord de la route.







Intérêt du site pour l'hivernage

Les secteurs agricoles de l'aire d'étude ne permettent pas, du fait de leur structuration et de la proximité de la route, l'hivernage d'un pool important d'espèces granivores et de fringilles. Quelques pipits farlouses ont classiquement été notés au sein de quelques champs bas ou vergers clairs, mais aucun rassemblement significatif de pinsons, chardonnerets, ou linottes en plein champ n'a été relevé. Ponctuellement les boisements et ripisylves attirent quelques passereaux nordiques courants en hivernage, tels que le grosbec cassenoyaux, la grive musicienne, la grive draine etc.

En revanche, la retenue de Vinça, au nord de l'aire d'étude présente un intérêt notable pour l'hivernage de nombreuses espèces de milieux aquatiques. Le cormoran huppé y forme des reposoirs importants et s'alimente sur le lac, tandis que le héron cendré apparait assez fréquent, tirant profit des îlots découverts quand le niveau est bas. Quelques mouettes rieuses et goélands leucophées exploitent également le site en hivernage, de même que quelques canards colverts. Le chevalier guignette y apparait également bien représenté.

Hormis le barrage, non concerné par les aménagements de la route, même de façon indirecte, aucun espace ne présente un enjeu spécifique pour l'hivernage. Les vergers et espaces rudéralisés en bord de voie à fort trafic ne sont en effet pas des plus propices à l'hivernage des oiseaux.

Intérêt du site pour la migration

Mis à part le barrage, le site ne présente pas de structure spécifique de nature à canaliser et concentrer le flux des oiseaux migrateurs ou à leur offrir des espaces notables de halte. Situé sur un territoire plan au milieu de montagnes, et orienté sur un axe est-ouest, le territoire ne présente pas de passage spécifique pour l'avifaune en migration. Le flux de passereaux migrateurs s'étend donc sur un large front, sur un axe nord-sud et pourrait même plutôt tirer parti de quelques reliefs pour transiter. Les rapaces de leur côté vont préférer longer les chaînes de montagne, favorables au vol à voile.

Les espèces relevées en migration active se sont avérées plutôt classiques, que ce soit au passage lors de la migration pré-nuptiale (bergeronnette printanière, bergeronnette grise, hirondelles de fenêtre et rustiques, martinets noirs et à ventre blanc) ou post-nuptiale (pinson des arbres, pigeon ramier, grive musiciennes et draines, bergeronnette grise, accenteur mouchet, tarin des aulnes, pipit des arbres un peu plus tôt). Le passage a systématiquement été assez diffus et limité en termes de densité, hormis ponctuellement pour les hirondelles. Nous ne notons pas non plus de flux importants de rapaces, ni d'espèce spécifique. Cependant ces flux peuvent être concentrés sur quelques jours particuliers et les passages pour l'avifaune ne sauraient donc être parfaitement révélateurs du flux migratoire réel pouvant s'exprimer au-dessus de la RN116 sur ce secteur. Nous notons cependant que ces flux semblent limités en termes de diversité et abondance, et que le front de passages pour les passereaux apparait diffus et large.

Quelques boisements et structures arborées (alignements notamment) retiennent toutefois quelques insectivores en halte, tels que le gobemouche noir, la mésange charbonnière, les rougequeues et pouillots. Mais les densités de ces espèces se révèlent limitées. Le barrage de Vinça est en revanche de

nature à être utilisé en halte par nombre d'espèces migratrices liées aux milieux aquatiques. De nombreuses espèces de Laridés, Limicoles, hérons ou canards pourraient donc y stationner quelques jours ou s'y reposer et s'alimenter avant de reprendre leur trajet. Notons à ce sujet la présence d'un **crabier chevelu** (enjeu régional fort) en halte migratoire à distance du lac, dans un succédané de mare jonché de déchets.

Les secteurs à enjeux pour ce compartiment biologique sont ceux conjuguant la présence d'espèces de plusieurs cortèges, ou d'espèces à enjeu assez peu communes. Le secteur de parking au niveau du barrage Vinça apparait à ce titre d'un enjeu prégnant; 7 espèces d'enjeu modéré y sont nicheuses, représentant plusieurs cortèges différents (généralistes, espèces de milieux boisés, espèces de milieux semi-ouverts). Les quelques secteurs mêlant garrigues et boisements, notamment en amont du pont de la Rigarda (commune de Rodès) ou en bordure de la retenue de Vinça sont également à retenir.



Figure 47 : Statuts de l'avifaui		ur l'aire d'étude hors r pèces	nigration (halte, mig								
		Nom vernaculaire	Prot. Nat.	Dir. Ois.	Statut LR France	LR LR	PNA	ZNIEFF	Source	Enjeu régional	Commentaires	Enjeu local
	Hieraaetus pennatus	Aigle botté	Art. 3	An. I	NT	VU	-	Dét.	Naturae	FORT	Espèce avérée en chasse 2 observations d'individu cerclant au-dessus de l'aire d'étude : une première fois en hiver sur Vinça, une seconde au printemps au niveau de Marquixanes.	MODÉRÉ
4	Muscicapa striata	Gobemouche gris	Art. 3	-	NT	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 1 couple observé en bordure du parking de la retenue de Vinça.	MODÉRÉ
	Jynx torquila	Torcol fourmilier	Art. 3	-	LC	NT	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 5 couples notés sur plusieurs secteurs de l'aire d'étude, dont 3 juste à l'est du barrage de Vinça	MODÉRÉ
	Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	Art. 3	-	LC	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 5 couples	MODÉRÉ
	Merops apiaster	Guêpier d'Europe	Art. 3	-	LC	NT	-	Rem.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification Au moins 1 couple	MODÉRÉ
	Lophophanes cristatus	Mésange huppée	Art. 3	-	LC	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 2 couples nicheurs notés dans une haie de cyprès en bordure de la retenue de Vinça	MODÉRÉ
	Sylvia melanocephala	Fauvette mélanocéphale	Art. 3	-	NT	LC	-	-	Naturæ	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 5 couples recensés en des secteurs différents	MODÉRÉ
	Passer montanus	Moineau friquet	Art. 3	-	ENT	NT	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification Espèce présente en petits groupes sur au moins 5 secteurs	MODÉRÉ
	Chloris chloris	Verdier d'Europe	Art. 3	-	VU	NT	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification Au moins 12 couples, répartis sur l'ensemble du linéaire	MODÉRÉ





Aménagements ponctuels de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Streptopelia turtu	Tourterelle des bois	-	-	VU	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification 1 couple (un mâle chanteur a été noté sur la ripisylve du cours d'eau du Liscou)	MODÉRÉ
Serinus serinus	Serin cini	Art. 3	-	VU	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en nidification Espèce commune omniprésente, notamment dans les haies de cyprès	MODÉRÉ
Circaetus gallicus	Circaète Jean-le- Blanc	Art. 3	An. I	LC	LC	-	Dét.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en chasse. Plusieurs individus ponctuellement observés, surtout sur les reliefs, à distance du secteur de projet	FAIBLE
Monticola solitarius	Monticole bleu	Art. 3	-	LC	VU	-	Dét.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en alimentation 1 couple nicheur sur des falaises en bordure du lac	FAIBLE
Galerida cristata	Cochevis huppé	Art. 3	-	LC	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en alimentation 2 individus ponctuellement observés isolés sur 2 secteurs différents, pas de nidification	FAIBLE
Upupa epops	Huppe fasciée	Art. 3	-	LC	LC	-	Rem.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en alimentation 1 couple possiblement en bordure extérieure de l'aire d'étude	FAIBLE
Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	Art. 3	-	NT	EN	-	Dét.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en hivernage, possiblement nicheuse. Nombreux individus en toutes saisons sur les bords de la retenue de Vinça.	FAIBLE
Milvus migrans	Milan noir	Art. 3	An. I	LC	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée pour l'alimentation. Quelques individus ponctuellement observés	FAIBLE
Anthus pratensis	Pipit farlouse	Art. 3	-	VU	VU	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en hivernage. Quelques individus hivernants.	FAIBLE
Anthus spinoletta	Pipit spioncelle	Art. 3	-	LC	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en hivernage. Quelques individus hivernants sur les bords du lac	FAIBLE
Lullula arborea	Alouette lulu	Art. 3	An. I	LC	LC	-	-	Naturae	FAIBLE	Espèce avérée en nidification 2 couples	FAIBLE
Emberiza calandro	Bruant proyer	Art. 3	An. I	NT	LC	-		Naturae	FAIBLE	Espèce avérée en nidification 2 couples	FAIBLE
Alcedo athis	Martin-pêcheur d'Europe	Art. 3	An. I	LC	NT	-	-	Naturae	FAIBLE	Espèce avérée en alimentation sur les bordures du lac	FAIBLE

Légende: Protection nationale: Art. 3 = article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009, fixant la liste des oiseaux protégés ainsi que leurs habitats sur le territoire national. Directive Oiseaux: An. I = annexe I de la directive européenne, indiquant les espèces justifiant la désignation des ZPS; An. II = annexe II de la directive européenne, indiquant les espèces pour lesquelles la chasse peut être autorisée; An. III = annexe III de la directive européenne, indiquant les espèces réglementées sur le territoire européen. ZNIEFF PACA: Dét. = déterminante stricte; Crit.: Déterminante à critères; Rem. = remarquable. LR France (Liste rouge France métropolitaine) et LR PACA: NA = non applicable; LC = préoccupation mineure; VU = vulnérable; NT = quasi menacé; EN = en danger; CR = en danger critique.

Photos: ©L. Pelloli (Naturae)



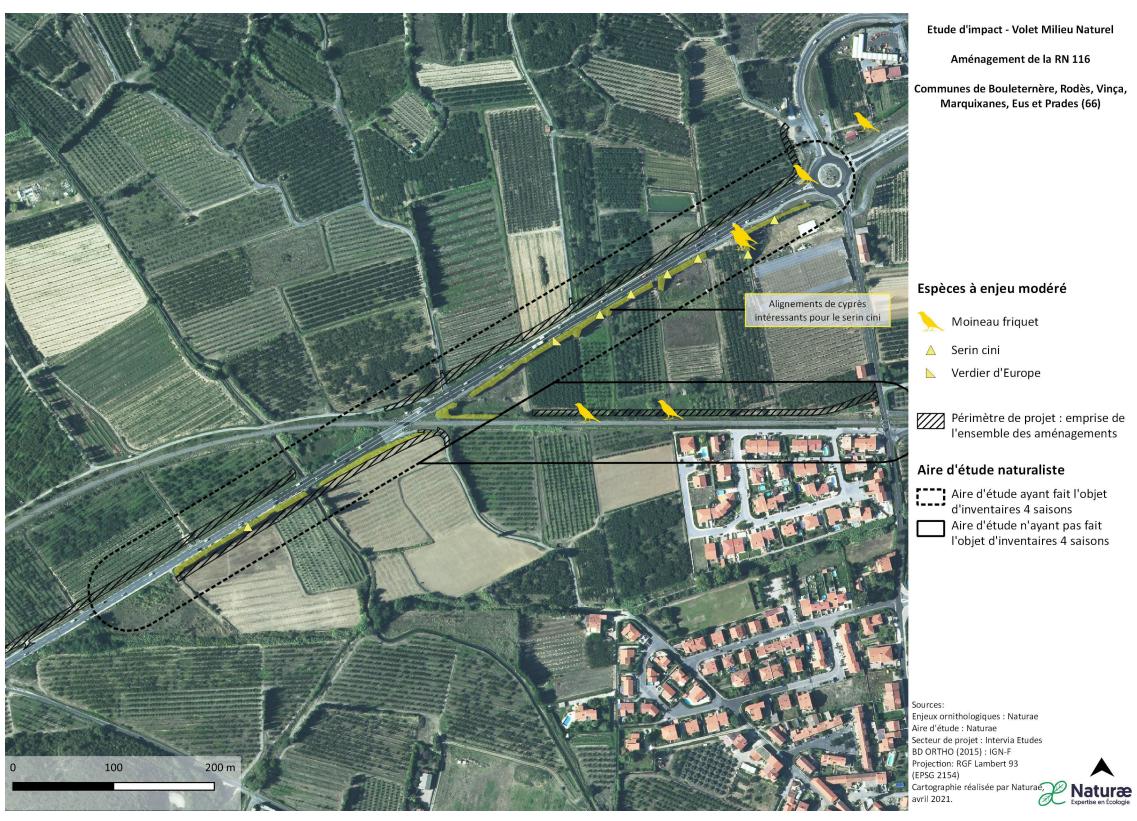
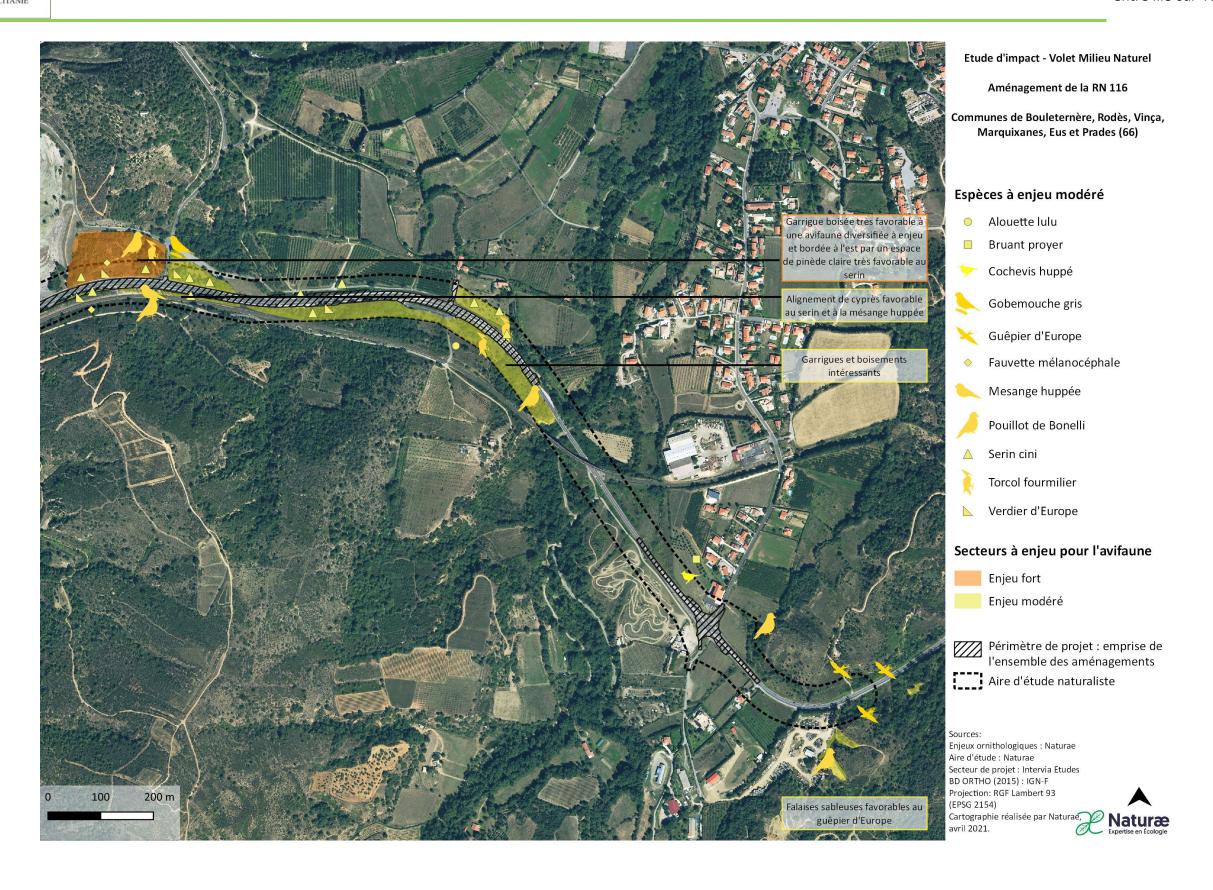


Figure 48 : cartes des enjeux relatifs à l'avifaune

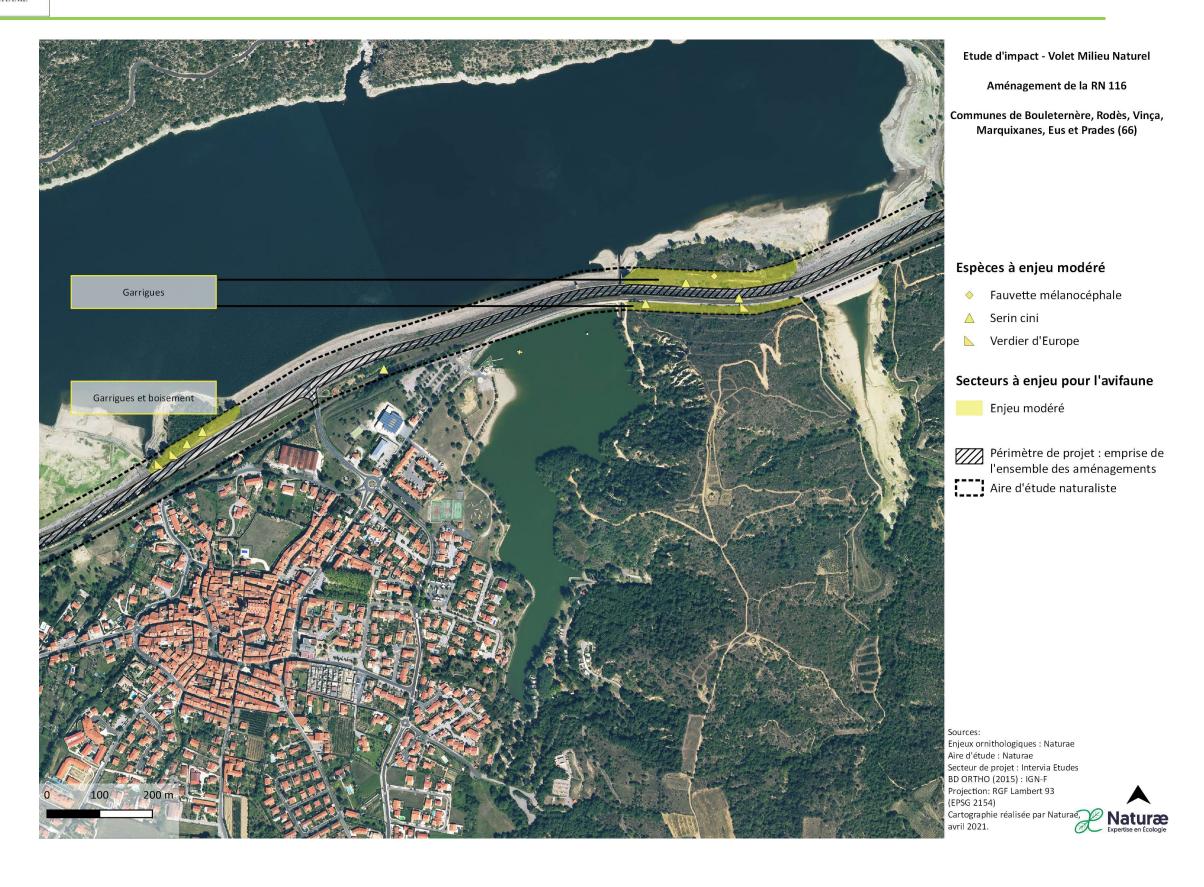






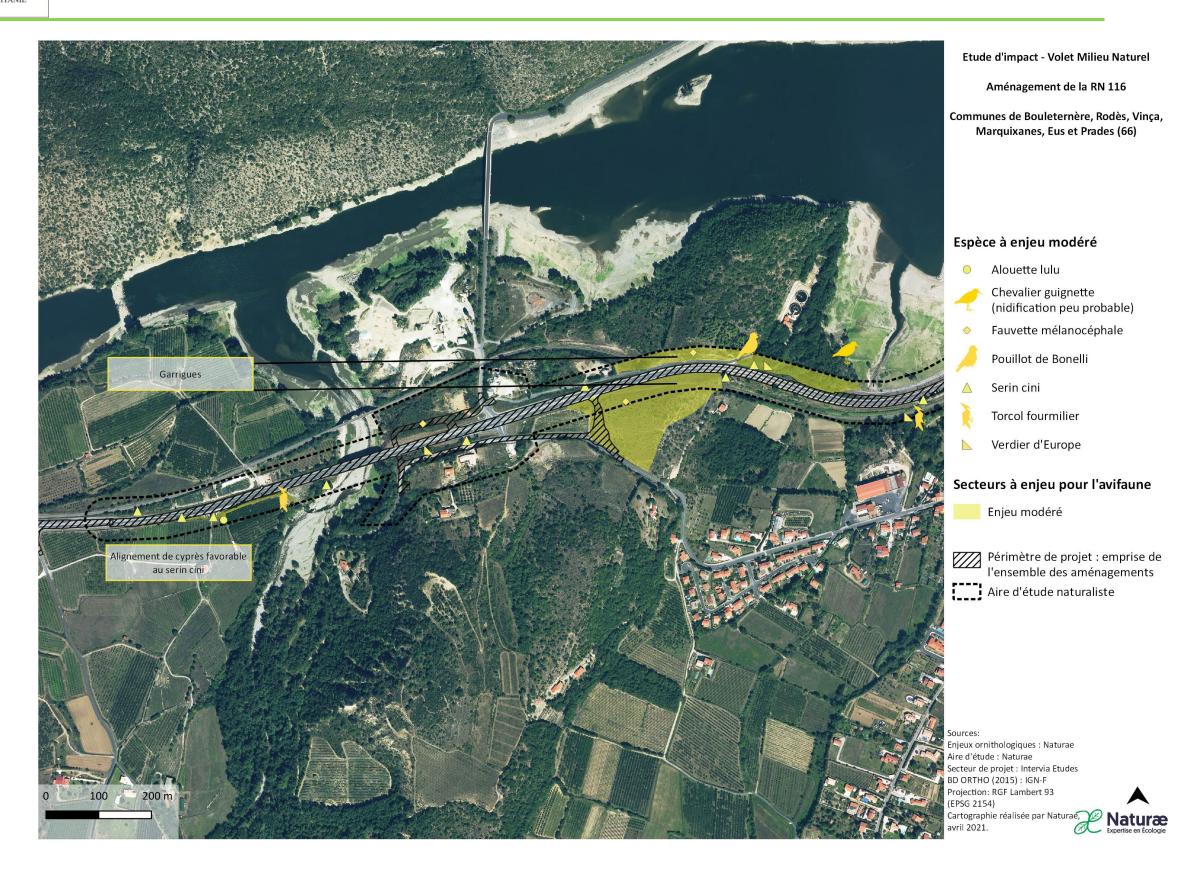






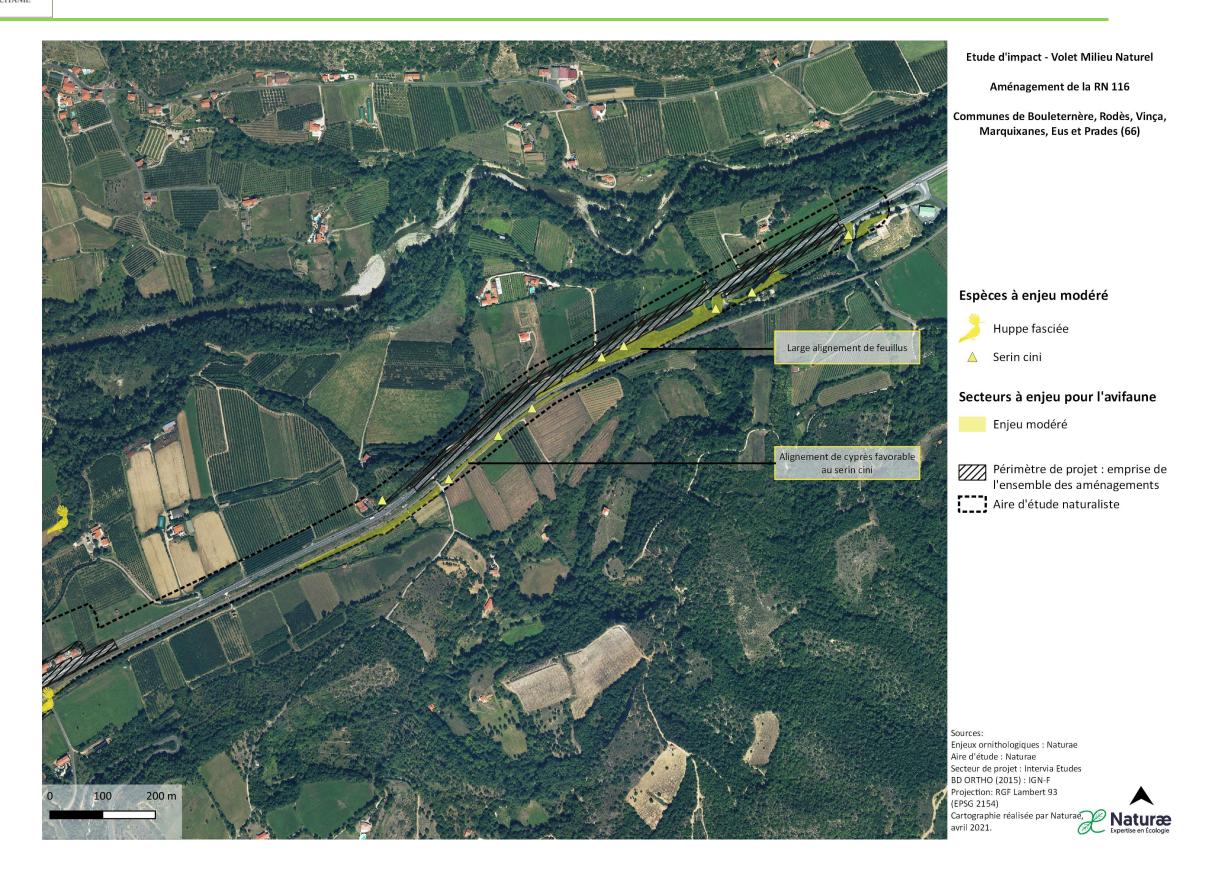






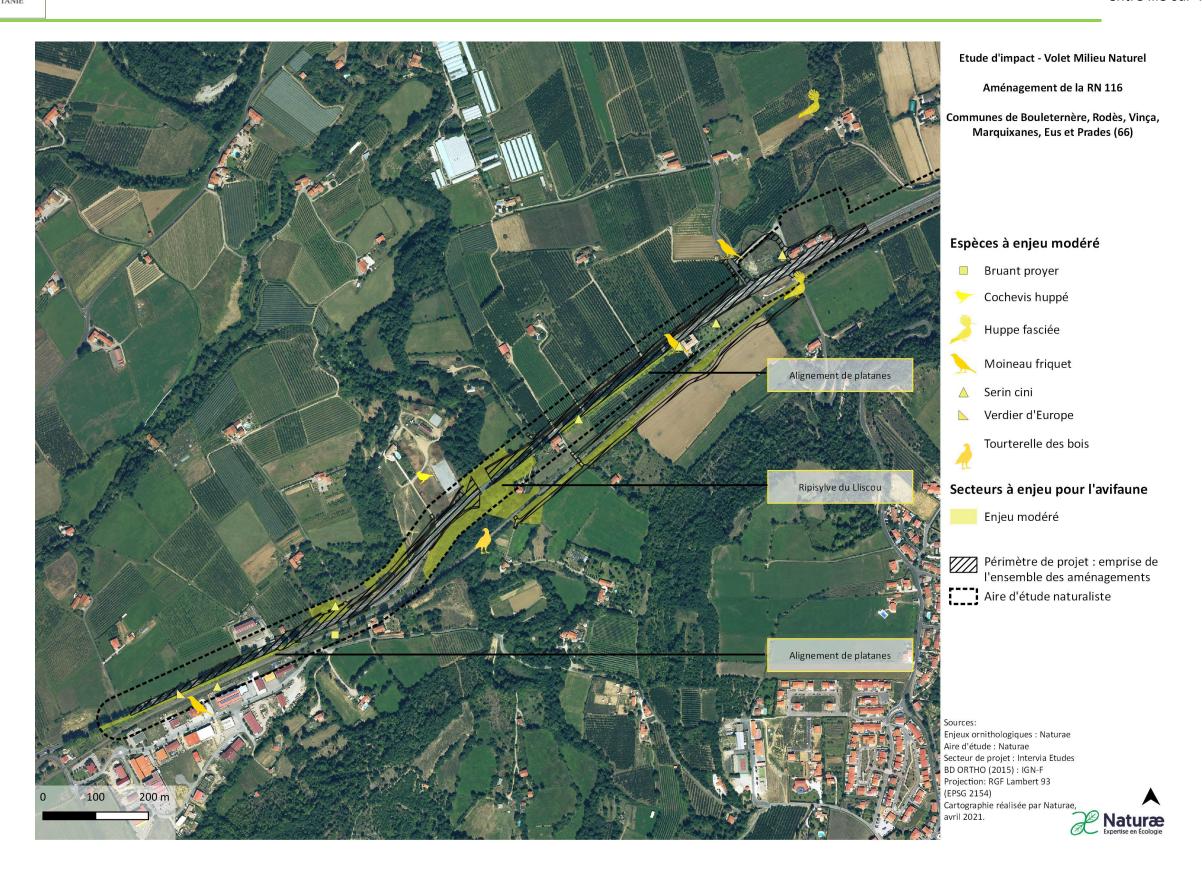
















3.2.3.2 Herpétofaune

Amphibiens

Sept cours d'eau traversent le tracé de la RN116. Il s'agit, d'est en ouest, de :

- Le Rec de Corbera, cours d'eau chenalisé, très artificiel et assez courant ;
- La Rigarda (ou rivière des Crozés) au niveau de Rodès, cours d'eau assez large et courant, au fond couvert de galets et en partie bordé d'une belle ripisylve de feuillus;
- La Lentilla, au niveau de Vinça et se jetant dans la retenue éponyme, formant un bras très large et profond au niveau du pont de la RN;
- Le ravin du Roure (ou Correc del Forns), à l'ouest de Marquixanes ; cours d'eau étroit et peu profond, assez creusé, présentent une ripisylve assez étroite mais qui génère une certaine ombre portée ;
- Le ruisseau de la Passère, à la frontière d'Eus 300m à l'ouest du Correc del Forns, cours d'eau assez étroit et peu profond, relativement courant, bordé d'une petite ripisylve ;
- Le Lliscou, au niveau d'Eus, cours d'eau relativement large, et profond, sous une ripisylve assez remarquable par sa hauteur ;
- Le Correc de Saint-Jaume (ruisseau St Jacques) ; au niveau de Prades, cours d'eau assez courant et peu profond sous une ripisylve assez large de grands feuillus.

Notons que le fleuve de la Têt longe au nord plusieurs portions de la RN, toujours à au moins 200m de la voie. Sur Bouleternère enfin plusieurs petits cours d'eau canalisés, probablement utilisés pour l'irrigation, sont également représentés. Un canal longe le pied de la RN et celle-ci est traversée deux fois par des ruisselets canalisés. Le barrage de Vinça représente également un important réservoir aquatique, susceptible d'être exploité en reproduction par les amphibiens. De nombreux espaces de reproduction potentiels sont donc représentés. Il s'agit toutefois, hormis sur le barrage de Vinça, de milieux en eau courante. Aucun espace d'eau stagnante n'a été relevé.

Ce territoire géographique n'est pas des plus favorables aux grenouilles; il est situé en limite de répartition ouest de l'ensemble des grenouilles vertes, et est situé en limite est de l'aire de distribution de la grenouille rousse. Plusieurs espèces de crapaud y sont toutefois présentes, mais sur l'aire d'étude les espaces d'eau stagnante sont manquants pour permettre une réelle diversité et densité d'amphibiens.

Malgré cela, 6 espèces d'amphibiens ont été recensées, mais toujours en faible densité :

- L'alyte accoucheur, d'enjeu régional modéré, dont plusieurs mâles chanteurs ont été contactés sur différents secteurs ;
- Le crapaud commun (enjeu faible), contacté de façon très ponctuelle (notamment un individu écrasé);
- Le crapaud calamite (enjeu faible) (un individu observé en déplacement au niveau de Rodes) ;
- La rainette méridionale (enjeu faible), dont un seul individu a été contacté, au niveau de Bouleternère ;

- La grenouille rousse (enjeu faible), via la mention assez étonnante d'un individu rentrant en gîte terrestre au niveau de Bouleternère, assez à l'est de son aire de répartition et à très faible altitude pour l'espèce ;
- La salamandre tachetée (enjeu faible), au niveau de Marquixanes.

L'ensemble de ces espèces, hormis l'alyte accoucheur, a été recensé en faibles ou très faibles effectifs et ne dispose pas de conditions très intéressantes pour la reproduction sur les cours d'eau. Les crapauds communs et calamites, ainsi que la rainette méridionale ne se reproduiront d'ailleurs pas dans les cours d'eau. L'ensemble de ces espèces hormis l'alyte accoucheur est par ailleurs très commun et ne présente pas d'enjeu significatif. L'alyte accoucheur, qui préfère les mares aux cours d'eau, peut toutefois exploiter les rivières et ruisseaux. Son enjeu local reste donc modéré.

Les différents espaces de l'aire d'étude offrent par ailleurs des potentialités de gîte terrestre variées pour ces espèces, selon qu'elles préfèrent les boisements de feuillus (e.g. salamandre tachetée), les milieux ouverts etc.

L'intérêt batrachologique du site et sa richesse restent donc faibles. N'était l'alyte accoucheur, la batrachofaune du site se révèlerait extrêmement pauvre. Sur l'aire d'étude, 5 individus ont été notés (dont 4 mâles vocalisant), sur 3 secteurs différents. L'alyte présente un enjeu local modéré, mais celuici exploite principalement des secteurs en bordure extérieure de l'aire d'étude naturaliste. Cette dernière ne représente pas un enjeu prégnant pour l'espèce.



Figure 49 : Alyte accoucheur (©C. Micallef (Naturae))

Reptiles

L'aire d'étude présente des milieux très variés, dominés par des bords de route rudéralisés et des vergers, mais présente ponctuellement des potentialités importantes pour les reptiles. En effet, elle se compose de milieux ouverts et semi-ouverts possédant des possibilités de gîtes variées (bâtis, talus, murets, fourrés...), favorables à différentes espèces de ce cortège.

Les vergers intensifs ne présentent globalement que de faibles enjeux liés aux reptiles, cependant les murets qui les séparent de la route sont favorables aux petits lézards (murailles, catalan) et à la tarente de Maurétanie. Les bâtis sont également favorables aux espèces précitées. L'ensemble des pelouses,





friches et lisières diverses, s'avère intéressant pour des couleuvres à enjeu. Cet intérêt est accru sur les espaces ouverts bordés de haies, petits fourrés ou bosquets. Ces éléments sont également favorables au lézard vert. Les zones de garrigue et rocailleuses quant à elles, présentent un intérêt pour les couleuvres, le lézard ocellé ainsi que le psammodrome algire. La bordure sud du barrage se révèle également intéressante pour les petits lézards et des couleuvres à enjeu. Enfin, plusieurs secteurs avec des amas de gros blocs rocheux présentent des gîtes potentiels et/ou avérés pour le lézard ocellé. 8 espèces ont été contactées sur l'aire d'étude, dont un d'enjeu régional très fort et 4 d'enjeu régional modéré. Les espèces recensées sont les suivantes :

- Le **lézard ocellé** (enjeu local très fort), dont 3 individus ont été recensés sur deux secteurs différents ;
- La **couleuvre à échelons** (enjeu local modéré), dont un individu a été observé sur les bordures du barrage de Vinça, mais qui reste potentielle sur l'ensemble des friches et garrigues ;
- La **couleuvre de Montpellier** (enjeu local modéré), dont quelques individus ont été recensés de façon assez large sur l'aire d'étude ;
- Le **psammodrome algire** (enjeu local modéré), dont 5 individus ont été notés (4 sur les secteurs de garrigues à l'est du barrage de Vinça);
- Le **lézard catalan** (enjeu local modéré), dont plusieurs individus ont été observés dans les berges rocheuses du lac de Vinça ;
- La tarente de Maurétanie (enjeu faible), observée sur des bâtis et au sein de différents pierriers sur l'aire d'étude ;
- Le lézard vert (enjeu faible), observé de façon assez dispersée sur le site, notamment au niveau de lisières végétales ;
- Le lézard des murailles (enjeu faible), espèce très commune observé de façon assez ubiquiste sur l'aire d'étude.

Le lézard ocellé représente un enjeu très fort et signe la présence ponctuelle d'enjeux herpétologiques importants. 3 individus ont été recensés. Un mâle adulte a été observé à l'extrême est du tracé de Bouleternère, gîtant sous un chêne en bordure de parking, au contact d'un verger. Deux individus (un d'environ 2 ans et un d'un an) ont enfin été recensés sur un secteur de garrigues très favorables à l'est du barrage de Vinça, légèrement hors aire d'étude naturaliste. Ce secteur est également très fréquenté par le psammodrome algire (4 données). L'ensemble de ces garrigues en bordure extérieure nord de l'aire d'étude apparait en effet particulièrement favorable à ce cortège. Ajoutons qu'un lézard ocellé adulte a été observé par Naturae en 2016, gagnant un talus au milieu de friches rudéralisées en bord de route, et utilisées comme terrain de quad / motocross, au niveau de Rodès. L'espèce y a été recherchée en 2020 mais n'y a pas été notée. Plusieurs des tas de terre de l'époque ont par ailleurs été supprimés.

<u>NB</u>: Notons que sur le premier secteur, une aire de covoiturage a été créée lors du premier trimestre 2021, détruisant le gîte du lézard ocellé et condamnant probablement l'individu sur place s'il utilisait ce gîte pour passer la saison froide (espace bétonné pendant l'hivernage de l'individu). Cet aménagement ne faisait pas partie du présent projet et Naturae n'en était pas informé.

Au-delà des garrigues, plusieurs secteurs sont à enjeu. Tout à l'est des tracés, le secteur de présence du lézard ocellé adulte et les bordures de l'espace avec quelques tas de galets sont intéressants.



Tas de galets favorables aux reptiles à l'extrême est



Jeune mâle adulte de lézard ocellé à l'extrême est (©C. Micallef (Naturae), 2020)



Garrigues très favorables à l'est du barrage de Vinça



Murets très favorables au bord du parking du barrage

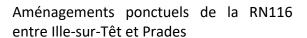


Garriques favorables à l'ouest de la retenue de Vinça



Enrochements du barrage favorable au lézard catalan et à quelques couleuvres

Figure 50 : milieux favorables aux reptiles







Citons également une pelouse bordée de murets en pierre sèche à l'extrême est du tracé se terminant à Rodès. Une couleuvre de Montpellier y a été observée, de même qu'une couleuvre non déterminée. Quelques centaines de mètres à l'ouest, les friches rudérales ayant donné lieu à l'observation d'un lézard ocellé en 2016 présentent également un enjeu malgré la piètre qualité des habitats naturels et l'ancienne utilisation du site par les quads et moto-cross.

A l'est du barrage de Vinça, les garrigues présentent un enjeu particulièrement fort (forte présence du lézard ocellé et du psammodrome algire). Les garrigues les plus intéressantes sont toutefois situées en bordure extérieure nord de l'aire d'étude.

On retrouve ensuite plusieurs garrigues assez favorables sur les bordures du tracé de la RN le long de la retenue de Vinça. Les berges rocheuses du barrage sont également intéressantes pour les couleuvres (couleuvre à échelons observée) et le lézard catalan (plusieurs individus notés).

Au-delà des autres garrigues et friches vers l'ouest, un autre secteur s'avère particulièrement intéressant pour les reptiles même si aucune espèce à enjeu n'y a été observée. Il s'agit d'un terrain vague en bord de route à l'intersection avec la D24, sur la commune d'Eus, où sont déposés des tas de terre, mais où ont surtout été stockés des petits blocs rocheux, formant ainsi de nombreux pierriers assez anciens et non remaniés. Ceux-ci sont très favorables au lézard ocellé et aux couleuvres. Malgré plusieurs recherches aucune de ces espèces à enjeu n'y a été observée. Celles-ci y restent cependant potentielles.

Espèces de reptiles à enjeu local potentiellement présentes sur l'aire d'étude

3 espèces de reptiles à enjeu restent potentielles sur l'aire d'étude au vu de la bibliographie ;

- Le **psammodrome d'Edwards** (*Psammodromus hispanicus*), d'enjeu régional fort, est faiblement potentiel au vu des habitats représentés sur l'aire d'étude ;
- La **couleuvre vipérine** (*Natrix maura*), d'enjeu régional modéré, est fortement potentielle à proximité du barrage et des petits cours d'eau bien ensoleillés ;
- La **couleuvre d'Esculape** (*Zamenis longissimus*), d'enjeu régional modéré, est assez fortement potentielle sur l'aire d'étude. Elle fréquente plutôt les lisières des boisements.



Figure 51 : statuts de l'herpétofaune à enjeu avérée et potentiel sur le secteur d'étude

rigare	51 : statuts de l'herpétofaune à	Espèces				Statut						Frien
		Nom scientifique	Nom vernaculaire	Prot. Nat.	Dir. Hab.	LR France	PNA	ZNIEFF	Source	Enjeu régional	Potentialité / Commentaires	Enjeu local
		Timon lepidus	Lézard ocellé	Art. 3	-	VU	Oui	Dét. stricte	Naturae	TRFO	Espèce avérée en reproduction, 3 individus recensés sur l'aire d'étude et ses bordures (1 adulte, un individu de 2 ans, un individu d'un an). Quelques espaces de garrigues très favorables à l'espèce mais localisés à l'est du barrage de Vinça. 3 autres secteurs favorables.	TRFO
		Psammodromus algirus	Psammodrome algire	Art. 3	-	LC	-	Rem.	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en reproduction , 5 individus recensés sur l'aire d'étude, dans les milieux type garrigue, sur 2 grands secteurs différents.	MODÉRÉ
Enjeu avéré		Zamenis scalaris	Couleuvre à échelons	Art. 3	-	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en reproduction, 1 individu recensé sur l'aire d'étude, au niveau du barrage de Vinça. Présence également possible au niveau des garrigues et des pelouses.	MODÉRÉ
		Malpolon monspessulanus	Couleuvre de Montpellier	Art. 3	-	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en reproduction, présente sur plusieurs secteurs.	MODÉRÉ
		Podarcis liolepis	Lézard catalan	Art. 2	-	LC	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en reproduction , Plusieurs individus recensés sur l'aire d'étude, à proximité des murets, zones rocailleuses.	MODÉRÉ
		Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	Art. 2	An. IV	-	-	-	Naturae	MODÉRÉ	Espèce avérée en reproduction, 5 individus recensés, sur 3 secteurs différents, toujours en bordure extérieure de l'aire d'étude.	MODÉRÉ
ntiel	Psammodromus edwarsianus	Psammodrome d'Edwards	Art. 3	-	NT	-		-	EPHE- Malpolon	FORT	Espèce faiblement potentielle, au vu des habitats présents sur l'aire d'étude et de son aire de répartition	FORT
Enjeu potentiel	Zamenis longissimus	Couleuvre d'Esculape	Art. 2	An. IV	LC	-		Rem.	EPHE- Malpolon	MODÉRÉ	Espèce fortement potentielle, en lisière des boisements notamment.	MODÉRÉ
ᇤ	Natrix maura	Couleuvre vipérine	Art. 3	-	NT	-		-	EPHE- Malpolon	MODÉRÉ	Espèce fortement potentielle, à proximité du barrage et des petits cours d'eau bien ensoleillés.	MODÉRÉ

Légende : Protection nationale : Art. 2 = article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007, fixant la liste des reptiles et amphibiens protégés ainsi que leurs habitats sur le territoire national ; Art. 3 = article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2007, fixant la liste des reptiles et amphibiens protégés sur le territoire national. Directive Habitats : Ann. II = annexe II de la directive européenne, indiquant les espèces justifiant la désignation des ZSC ; Ann. IV = annexe IV de la directive européenne, indiquant les espèces protégées sur le territoire européen. ZNIEFF LR : Dét. = déterminante stricte ; Crit. : Déterminante à critères ; Rem. = remarquable. Liste rouge : LC = préoccupation mineure ; NT = quasi menacé ; VU = vulnérable ; CR = en danger critique.

Photos: ©C. Micallef (Naturae). Et ©L. Pelloli (Naturae), 2020.